

# Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

**Ville de Vitry-sur-Seine**  
**Exercice 2024**

# Edito du Maire

Le concept de Développement durable naît en 1987 dans un rapport aux Nations-Unies et fixe la définition suivante : il s'agit d'un « mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Cette notion a malheureusement été trop longtemps galvaudée tout en s'appuyant sur la soi-disant prise en compte d'urgence écologique et il a fallu du temps pour que celui-ci s'inscrive durablement dans nos institutions.

A Vitry-sur-Seine, depuis un siècle, notre municipalité a toujours été résolument tournée vers la satisfaction des besoins de ses habitants tout en ayant conscience de son rôle afin de poser les jalons pour les générations futures.

Les découvertes scientifiques de diverses natures ont permis aux collectivités, dont la nôtre, d'acquérir les outils et la compréhension du rôle que notre ville peut jouer à son échelle dans un monde confronté à de nouvelles inégalités. Nous nous devons de planifier un aménagement responsable et durable, rationaliser nos consommations et repenser l'espace public face aux défis de demain.

Vitry-sur-Seine conçoit le caractère durable d'une ville préservant l'environnement sans jamais mettre de côté la nécessité d'une transition écologique ne pouvant se réaliser que collectivement. Nous ne dissociions pas fin du mois et fin du monde. Dans la bataille du logement qui est la nôtre, la qualité de « logement digne » que nous souhaitons pour toutes et tous va de pair avec des logements écologiquement performants et accessibles. C'est un travail en commun pour le service public, l'emploi local, avec des entreprises partenaires responsables. Préserver notre planète et ses ressources c'est avant tout se battre pour que chacun puisse y vivre sereinement et en bonne santé.

Comme nous le rappelions l'an dernier, un monde durable c'est aussi, et très largement, un monde de Paix. Si la peur de l'apocalypse nucléaire s'est éloignée, la haine et l'avidité continuent de plonger l'humanité dans une situation catastrophique. La guerre ne tue pas que les Hommes, elle détruit tout sur son passage, habitation, zone naturelle, infrastructure scolaire ou sanitaire. Notre promotion d'une culture de paix, à Vitry et à l'international, s'inscrit pleinement dans cette démarche de long terme.

Dans ce rapport annuel, vous trouverez les avancées de la municipalité en matière de Développement durable. Bien que le chemin soit encore long, il témoigne de notre volonté de nous inscrire à notre échelle dans la construction future d'une métropole responsable et humaine.

Continuons à agir concrètement pour un Vitry responsable et solidaire sans jamais perdre de vue notre souhait d'un monde plus juste pour tous les êtres humains au sein d'une Terre préservée pour les générations futures.

# Introduction

En qualité de collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry-sur-Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année. Celui-ci doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire (Loi n 2010 788 du 12 juillet 2010).

Ce rapport doit permettre de dresser un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable. L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et aux cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L 110 1 du Code de l'environnement.

Le développement durable concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. Pour tendre vers un développement durable, la collectivité doit donc rechercher un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Comme en 2023, le rapport sur la situation en matière de développement durable de la ville de Vitry-sur-Seine est structuré selon les grands objectifs poursuivis par la municipalité. Cette présentation permet de rendre compte des interactions et interdépendances des actions, chacune d'entre elles cherchant à atteindre de manière concomitante et cohérente les cinq finalités du développement durable définies dans la loi.

Pour faciliter la lecture, les finalités de développement durable auxquelles chaque politique publique répond sont symbolisées par les pictogrammes suivants :



Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations



Epanouissement de tous les êtres humains



Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville. Néanmoins, certaines sont soutenues par la collectivité mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

# Sommaire

## UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables    ..... p 6
2. Agir en faveur du développement des énergies renouvelables et de récupération   ..... p 8
3. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique    ..... p 9
4. Adapter la ville au changement climatique    ..... p10
5. Préserver la ressource en eau    ..... p 11
6. Sensibiliser à la nature et au développement durable     ..... p 12

## UNE VILLE PLUS VERTE

1. Améliorer la connaissance de la biodiversité locale   ..... p 18
2. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville    ..... p 19
3. Développer l'agriculture urbaine    ..... p 21

## UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

1. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire    ..... p 23
2. Développer la consommation et l'alimentation durables     ..... p 25
3. Promouvoir les achats responsables    ..... p 26
4. Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics   ..... p 28
5. Mobiliser des financement responsables   ..... p 29
6. Impliquer les Vitriotes dans les projets de la ville   ..... p 30

## UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

1. Favoriser un développement urbain harmonieux    ..... p 34
2. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social    ..... p 35
3. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public    ..... p 37
4. Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge   ..... p 39
5. Faire participer les Vitriotes aux Jeux Olympiques et paralympiques   ..... p 41

## UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1. Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s   ..... p 43
2. Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation   ..... p 44
3. Accompagner les jeunes Vitriotes dans leur parcours vers l'autonomie   ..... p 45
4. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap   ..... p 46
5. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation   ..... p 47
6. Contribuer au développement durable au Mali et en Palestine – renforcer le vivre ensemble et la culture de paix   ..... p 49

# UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

## UNE VILLE PLUS RÉSILIENTE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

1. Développer les mobilités durables    ..... p 6
2. Agir en faveur du développement des énergies renouvelables et de récupération  
  ..... p 8
3. Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité  
énergétique    ..... p 9
4. Adapter la ville au changement climatique    ..... p10
5. Préserver la ressource en eau    ..... p 11
6. Sensibiliser à la nature et au développement durable     ..... p 12

# Développer les mobilités durables

*La Ville a adopté son plan vélo communal en juin 2022, actant la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable et le déploiement d'un véritable système vélo. Elle accompagne également la transition vers des mobilités plus durables, en expérimentant la piétonisation aux abords d'écoles, en organisant des ateliers d'auto-réparation de vélos et en installant des bornes de recharges pour véhicules électriques sur son espace public.*

## Concertation et déploiement du plan vélo

Suite à un diagnostic suivi d'une phase de concertation, le plan vélo de la Ville de Vitry-sur-Seine a été adopté au conseil municipal de juin 2022 et vise à compléter le maillage existant avec 30 kilomètres de voies cyclables communales supplémentaires. Le plan vélo intègre également la création d'un véritable système vélo combinant infrastructures, services et promotion du vélo, dont le déploiement et la sécurisation du stationnement vélo et l'offre de réparation.

Le 31 mai 2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan triennal 2023-2026 du plan vélo, qui précise la nature des aménagements et les montants budgétaires entre 2023 et 2026.

En 2024, la Ville a réalisé **2,135 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables**, rue Camélinat, rue Charles Fourier, avenue Danielle Casanova, avec des mesures de sécurisation comme la limitation de vitesse à 30 km/h, la création de bandes cyclables unidirectionnelles, et le marquage au sol pour indiquer les double-sens cyclables.

Parallèlement, la phase 2 du Plan Vélo a fait l'objet d'une concertation active avec les habitants. Trois réunions, réunissant en moyenne **30 participants** chacune, ont été organisées au fil de l'année, notamment dans les conseils de quartier du Plateau et du Centre-ville. Une réunion publique de clôture a été organisée en décembre à l'Hôtel de Ville. Ces échanges ont permis d'affiner les projets d'aménagements en tenant compte des besoins et des attentes des usagers

## Le déploiement et l'adaptation de Vélib' aux usages des Vitriots

Depuis 2019, les services Vélib' se déploient sur la Ville. Fin 2024, on comptabilise au total sur Vitry 17 stations en service.

## L'expérimentation de la piétonisation de rues devant les écoles

La Ville expérimente depuis 2021 la piétonisation des rues aux heures d'entrée et de sortie des enfants des équipements scolaires.

En 2024, des expérimentations ont été menées aux abords des écoles Diderot et Montesquieu ; à ce jour elles semblent concluantes et sont prolongées jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025 ; les habitants et les parents seront alors amenés à s'exprimer sur leur reconduction ultérieure.

Ainsi à ce jour 4 écoles ont leurs abords piétonisés : Malassis, Eugénie Cotton, Diderot et Montesquieu.

### OBJECTIFS DU PLAN VELO ADOPTE

**+ 30 kms de voies  
cyclables  
communales**

**(15 km de pistes  
cyclables existantes  
dont 10 km sur voie  
communale)**

**Un budget estimé à  
6 millions €**

### INDICATEURS 2024

#### Plan Vélo :

**2,135 km  
d'aménagements  
cyclables créés**

**6 réunions**

**17 stations Vélib'**

**2 nouvelles  
expérimentations de  
piétonisation  
concluantes**

# Développer les mobilités durables

## Les ateliers d'autoréparation de vélos

Depuis 2019, la ville organise avec l'association la Cyclofficine d'Ivry et en partenariat avec les bailleurs et centres sociaux concernés, des ateliers participatifs où les habitants apprennent à entretenir et réparer leur vélo. Les bénéfices sont multiples : promotion des mobilités moins polluantes et actives, réemploi de pièces de vélos usagés, cohésion sociale.

Avec la création du tiers-lieu La Bidouille en 2023, ces ateliers ont été coorganisés par les 2 associations en 2024 ; de mai à fin septembre 2024, 12 ateliers ont été organisés dans 6 quartiers . On constate le maintien d'une bonne fréquentation des ateliers.

## L'organisation d'une bourse aux vélos

Le samedi 15 juin 2024 s'est tenu une bourse aux vélos, avec le soutien de la Bidouille et de la Cyclofficine. Les résultats ont été satisfaisants pour une première initiative, avec 90 participants, 37 vélos en vente et 17 vendus.

## L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

La Ville de Vitry-sur-Seine a adopté en conseil municipal du 30 mars 2022 une convention avec le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France) pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. Les travaux d'installation des premières bornes ont débuté en 2023, à proximité des pôles attractifs. 4 bornes étaient en service en juillet 2024 :

- 13 rue Lebrun
- 19 rue Marguerite Duras
- 8 rue Ludwig Van Beethoven
- 92 Avenue Jean Jaurès

La 5<sup>ème</sup> borne située 33 av de l'abbé Roger Derry doit être mise en service en janvier 2025.

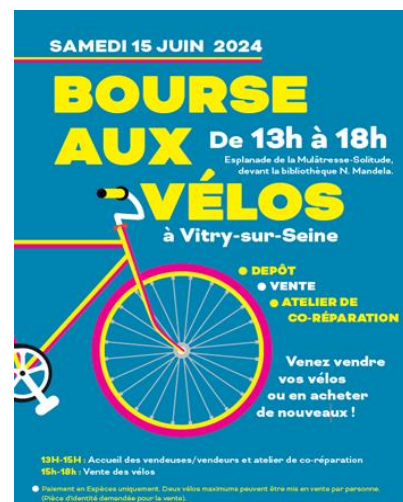


Borne de recharge rue Beethoven

## INDICATEURS 2024

**12 ateliers de réparation vélo dans 6 quartiers**

**4 bornes de recharge pour véhicules électriques en service**



Bourse aux vélos du 15 juin 2024

# Agir en faveur du développement des énergies renouvelables et de récupération

*Si la priorité est de réduire la consommation d'énergie par des efforts de sobriété et d'efficacité, le recours aux énergies renouvelables et de récupération en substitution aux énergies fossiles est un enjeu important de lutte contre le dérèglement climatique.*

## Extension du réseau de chauffage urbain – projet de géothermie

Le chauffage urbain continue de s'étendre ; 8 bâtiments d'habitat collectifs, soit 911 logements supplémentaires ont été raccordés en 2024. Ce qui porte à plus de 25 000 le nombre d'équivalent logements desservis pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

La ville et le SICUCV (Syndicat de chauffage urbain Choisy Vitry) ont décidé de réaliser et d'exploiter une géothermie profonde aux Ardoines : cela permettra d'améliorer l'autonomie en source d'énergie, et d'avoir une proportion d'énergie renouvelable plus importante dans le mix énergétique, ce qui permet aux abonnés de bénéficier d'un taux de TVA réduit.

Les études ont été lancées ; les travaux et la mise en service devraient intervenir en 2026-2027.

## Installation de panneaux solaires sur des bâtiments communaux

En 2024, la Ville a continué à progresser sur le projet d'installation de centrales solaires photovoltaïques sur le bâtiment du centre de quartier du Moulin-Vert et sur l'école élémentaire Jean Jaurès.

Dans le cadre des ambitions de transition énergétique, tous les nouveaux bâtiments qui verront le jour à partir de 2025 intégreront systématiquement des systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques) ou de végétalisation, conformément aux nouvelles orientations réglementaires.

## Les effets induits par la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en faveur de l'installation de panneaux photovoltaïques

Le PLU est un outil réglementaire portant des ambitions environnementales, notamment en matière de transition énergétique. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU compte parmi ses objectifs, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et l'accompagnement de l'intégration architecturale et paysagère des éléments techniques de production d'énergies renouvelables.

La modification du PLU de 2023 autorise la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures existantes dans les quartiers à dominante pavillonnaire, à condition qu'ils respectent la pente de la toiture et qu'ils ne soient pas installés sur du patrimoine bâti remarquable. Auparavant, les panneaux devaient être encastrés à la place de la toiture existante.

En 2023, 20 déclarations préalables portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques ont été accordées par voie tacite. En 2024, on comptabilise 29 demandes d'installation de panneaux photovoltaïques qui ont été accordées.

### INDICATEURS 2024

#### Chauffage urbain

**8 bâtiments  
raccordés**

**25 000 éq.logements  
au total**

#### Demande d'installation de panneaux photovoltaïques en zone pavillonnaire :

**2024 :  
29 autorisations**

**2023 : 20 autorisations**



# Accompagner les habitants dans la transition énergétique et lutter contre la précarité énergétique

*Depuis sa création en 2007, la Ville passe des conventions avec l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, afin de mener des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. L'agence accompagne ainsi les habitants dans leur transition énergétique et lutte contre la précarité énergétique, en coordination avec l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).*

## La convention avec l'agence de l'énergie du Val de Marne

En 2024, les principales actions menées par l'Agence de l'énergie dans le cadre de la convention avec la Ville de Vitry ont été les suivantes :

**92 vitriots** ont été reçus en permanences téléphoniques, pour un premier niveau d'info-conseil relatif à la rénovation énergétique (réglementation, aides financières...)

**52 rendez-vous** auprès d'un conseiller énergie durant les 2 permanences mensuelles à l'hôtel de ville ont permis à des Vitriots de bénéficier de conseils techniques et financiers sur leur projet de rénovation énergétique ou de changement de chaudière.

**95 copropriétés** vitriotes (dont 43 nouvelles) sont inscrites sur l'outil CoachCopro qui permet d'être accompagné sur un projet de rénovation énergétique. En 2024, 46 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (visite, analyse de devis, montage de dossier, etc.) de l'agence de l'énergie.

Afin de faire connaître au plus grand nombre les enjeux de transition énergétique, l'Agence de l'énergie a tenu un stand d'information France Rénov lors de la fête du quartier du Port-à-l'Anglais le 15 juin 2024 : 42 personnes ont été sensibilisées.

## L'action du CCAS sur la lutte contre la précarité énergétique

Le CCAS (Direction des solidarités) propose aux vitriot.e.s une **action reposant sur deux axes complémentaires** :

. **des dispositifs d'aides financières pour lutter contre la précarité énergétique.** Le CCAS instruit, pour le compte du département du Val-de-Marne, les demandes d'aides aux impayés d'énergie dans le cadre du Fonds de solidarité habitat (FSH), pour les factures d'électricité et de gaz (pour les fournisseurs Engie, EDF et Total ; aide de 400 € par an). Le CCAS propose une Aide municipale à l'énergie (AMIE) ainsi qu'un nouveau dispositif d'aide au paiement des factures d'eau appelé S'Eaulidaire, développé avec la nouvelle Régie des Eaux Seine Bièvre et active depuis août 2024.

. **des dispositifs de prévention de la précarité énergétique** : par l'orientation vers les visites à domicile proposées par l'Agence de l'énergie (18 orientations en 2024 ; 12 en 2023) et par la distribution de réducteurs de pression et autres ampoules à basse consommation.

## INDICATEURS 2024

### Agence de l'énergie :

**52 rendez-vous  
info-énergie**

(58 en 2023, 55 en 2022 )

**46 copropriétés  
accompagnées sur  
95 inscrites**

### Aides municipales gérées par le CCAS :

**24 000 € Aide  
Municipale aux  
Impayés d'Énergie**

(9 250 € en 2023, 10 500 € en  
2022)

**11 025 € S' Eaulidaire**

(10 530 € en 2023, 5 305 € en  
2022)

# Adapter la ville au changement climatique

*Réduire les émissions de gaz à effet de serre est primordial dans la lutte contre le dérèglement climatique. Toutefois il est indispensable de mettre en œuvre des mesures d'adaptation qui permettront de protéger la population et de réduire les effets du réchauffement climatique.*

## Transformation du parvis provisoire du collège Audin en un large espace public paysager

Ce projet s'intègre dans le projet du Mail Berthie Albrecht, qui est un large espace public paysager, reliant la gare RER à la Seine, qui sera accessible jour et nuit.

Il vise à l'amélioration du cadre de vie des collégiens et de l'ensemble des usagers et à répondre aux objectifs de la ville en termes d'adaptation au changement climatique à travers l'utilisation de pleine terre, de végétation variée, de matériaux à albédo élevé pour limiter l'absorption de la chaleur et de gestion alternative de l'eau.

Les travaux devraient débuter en juin 2025, pour une livraison prévue courant 2026.

## L'implantation de dispositifs d'accès à l'eau sur le parvis du gymnase Joliot-Curie

Une étude globale a été menée sur la ville pour développer des dispositifs d'accès à l'eau, visant à diminuer les îlots de chaleur urbains en végétalisant et en amenant une brumisation sur des sites très minéralisés et ensoleillés.

En 2024 a été travaillé un projet pour le parvis du gymnase Joliot-Curie: ce lieu fréquenté est un espace intime, sécurisé et vert avec un cheminement piéton préservé de la circulation, lieu à la fois de cheminement et d'attente.

Il est prévu l'installation d'une pergola métallique équipée de rampes de brumisations et de rampes végétalisées, d'une fontaine à boire ; des assises seront également installées dans les espaces verts existants à l'ombre des arches.

Sa livraison est prévue au printemps 2025.

**OBJECTIFS**  
environnementaux de  
la transformation du  
parvis du collège  
Audin

**40% de la surface  
sera perméable**

**Parties minéralisées à  
albedo élevé**

**30 arbres plantés**

**1 000 m<sup>2</sup> de pleine  
terre**

**INDICATEURS 2024**

**4 dispositifs d'accès  
à l'eau sur l'espace  
public**

# Préserver la ressource en eau

*Dans un contexte de réchauffement climatique et de risque accru de pénurie en eau, la Ville réfléchit aux solutions permettant de réduire l'utilisation de cette ressource. Avec l'ouverture du nouveau centre aquatique, un dispositif a été mis en place pour récupérer une partie de l'eau. Concernant l'arrosage des massifs de fleurissement, l'utilisation de réserves d'eau en terre cuite enterrées à diffusion lente expérimentée en 2022 est aujourd'hui généralisée.*

## La récupération des eaux du centre aquatique pour le nettoyage des rues

Afin de limiter l'utilisation de la ressource en eau, un processus de récupération d'une partie de l'eau utilisée pour le fonctionnement du nouveau centre aquatique a été mis en place. L'eau issue des pédiluves, du lavage et du rinçage des filtres est ainsi récupérée dans un bac de décantation. Après traitement par filtration sur charbon actif puis ultrafiltration, cette eau est stockée dans un bac tampon qui se déverse par trop-plein dans un bac dans lequel les camions de la voirie s'approvisionnent pour le nettoyage des rues.

Quotidiennement, ce sont jusqu'à 70m<sup>3</sup> d'eau que la Ville peut ainsi récupérer pour l'arrosage des rues.

En 2023, l'eau récupérée a également servi à l'arrosage des espaces verts de mi-mai à fin septembre 2023 ; cependant l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts ne permet plus cet usage ; les analyses de contrôle imposées sont trop coûteuses pour que cet usage reste pertinent.

La totalité de ces eaux grises disponibles du centre aquatique a donc été utilisée pour le nettoyage des rues en 2024.

## L'installation d'oyas dans les massifs de fleurissement

En 2022, la Ville a expérimenté l'utilisation d'oyas, réserves d'eau en terre cuite (microporeuses) enterrées, sur certains sites de fleurissement dépourvus de points d'eau. Ce type de dispositif permet de réduire la consommation en eau des massifs floraux concernés. Il réduit également la tournée d'arrosage effectuée en poids-lourd et, par conséquent, les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation de gazole.

La phase d'expérimentation en 2022 avec l'installation de 35 oyas dans les massifs floraux a permis de démontrer l'efficacité de ce type de dispositif. En moyenne, il a été constaté une réduction de moitié de la consommation en eau dans les massifs équipés.

La Ville a donc décidé en 2023 de généraliser l'installation d'oyas dans l'ensemble de ses sites de fleurissement. Au total il y avait 84 oyas en 2023. En 2024, 44 autres ont ajoutés dans les sites suivants (Angle Danièle Casanova/Camille Groult; Sente des Jolivettes ; Place Arsène Tchakarian ; Stèle des fusillés ; Crèche Edouard vaillant ; Cimetière ancien). La ville dispose désormais de 128 oyas en 2024.

Il est prévu de continuer leur installation en 2025 avec une soixantaine prévue notamment dans les espaces verts de l'Abbé Roger Derry.

### INDICATEURS 2024

#### Récupération des eaux du centre aquatique :

**Environ 6 000 m<sup>3</sup>**

#### Installation d'oyas :

**2024 : 128 oyas (+44)**

**(2022 : 35 oyas ; 2023 : 94 oyas )**

**50 % d'eau économisée sur les massifs équipés**



*Oyas en cours de remplissage*

# Sensibiliser à la nature et au développement durable

## Une sensibilisation du grand public à la nature dans le cadre d'événements déployés chaque année

La Ville organise de nombreuses actions de sensibilisation à la nature dans le cadre d'une programmation d'événements destinés au grand public. Les animations qui y sont proposées contribuent à cultiver le lien entre les habitants et leur environnement, favoriser la connaissance ainsi que l'acceptation de la nature en ville et des nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

Les rendez-vous des mains vertes proposés aux 4 saisons sont emblématiques de cette volonté de la Ville de rassembler les Vitriot.e.s, enfants et adultes, autour d'une approche sensible à la nature. La diversification des approches pédagogiques (scientifique, ludique, créative...) permet de toucher un public varié.

La programmation 2024 comprenait les événements suivants :

- Le concours Potagers maisons et balcons fleuris, valorisant les initiatives de végétalisation respectueuses de la nature de vitriot.e.s.
- Deux événements d'ampleur : Les Rendez-vous des mains vertes (au printemps et à l'automne), comprenant en plus du volet « animations », un volet « Foire aux plantes », avec des thématiques variées autour de la faune, de la flore et de la nature en ville.
- 2 événements plus ciblés : L'Été des mains vertes, fusionné avec les Apidays, pour valoriser le rucher pédagogique municipal et transmettre des connaissances sur les pollinisateurs et L'Hiver des mains vertes à l'intérieur du marché de Noël, axé sur la construction d'un rapport sensible à la nature.

En complément de cette programmation renouvelée chaque année, les actions ponctuelles suivantes ont été proposées au grand public en 2024 :

Des plantations participatives sur le site Lemerle Vetter et l'angle Gabriel Péri /Paul Vaillant Couturier. Inauguration de la 1<sup>ère</sup> réserve de biodiversité au 11 rue verte, du jardin partagé d'Orléans et du démarrage du chantier Prairies du Fort. Conférence et balade sur l'arbre et la biodiversité. Sculpture lors de la nuit blanche du 1<sup>er</sup> juin. Exposition

### INDICATEURS 2024

**Nombre de participants aux événements nature :**

**Rendez-vous des mains vertes - Foire aux plantes - Apidays : 2 764 participants**

**Concours potagers maisons et balcons fleuris : 43 inscrits**

**Actions ponctuelles : 383 personnes**



*Premier Rendez-vous des mains vertes de l'année : Printemps des mains vertes le 20 avril, au parc Joliot-Curie*



*Le 22 juin, L'Été des mains vertes et Apidays au parc du Coteau*



*Le 28 septembre, l'Automne des mains vertes au parc Joliot-Curie*



*Le 14 décembre, l'Hiver des mains vertes au sein du marché de Noël*

# Sensibiliser à la nature et au développement durable

## Un programme de sensibilisation du jeune public à la nature

Le programme de sensibilisation à la nature a été réalisé au travers de 201 animations organisées par la Ville dans les écoles et les centres de loisirs. Les enfants ont bénéficié, entre autres, des activités suivantes :

- Initiation aux techniques de jardinage écologique, connaissance des plantes potagères, découverte de la saisonnalité, dégustations.
- Découverte des écosystèmes présents dans la ville
- Balades urbaines à la découverte des espaces verts
- Découverte de la faune et la flore : pollinisateurs, pâturage urbain, etc.
- Animations nature lors d'évènements portés par d'autres structures (fête des retours, jeux du Val-de-Marne, fête du goût, plantation participative à l'école Blaise Pascal et Victor Hugo)
- Un concours des jardins pédagogiques dans les écoles et centres de loisirs a été mis en place pour la première fois en 2024



*Plantations participatives à l'école élémentaire Blaise Pascal le 29 novembre et le 2 décembre 2024*

## La création de potagers pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux pratiques de gestion respectueuses de l'environnement

Le Ville développe l'installation de petits jardins pédagogiques, principalement hors-sol, dans les écoles et centres de loisirs souhaitant s'engager dans des projets jardinage sur plusieurs années. Ces potagers pédagogiques sont des supports d'apprentissage pour les enfants. Savoirs, savoir-faire et savoir-être se développent au contact de la nature et du jardinage : l'apprentissage de la saisonnalité, de la diversité du vivant, de la coopération et de la patience.

Fin 2024, on compte 147 petites zones de potagers pédagogiques gérés par des groupes d'enfants issus de 54 structures différentes (centres de loisirs maternels, centres de loisirs primaires, écoles maternelles, écoles élémentaires). La stabilité des installations favorise l'appropriation de ces espaces pédagogiques par les groupes et les équipes encadrantes.

## Vitry sur Science, une éducation au thème de l'agriculture dans les écoles et les centres sociaux

Le festival d'éducation scientifique Vitry-sur-Science mène des ateliers d'éducation et de sensibilisation à la nature en lien avec différents partenaires, dont les services municipaux en charge des espaces verts. Le travail des enfants est notamment valorisé lors de l'été des mains vertes.

Les enfants ont été sensibilisés sur la flore, la biodiversité urbaine, ou encore la préservation des nombreuses espèces de pollinisateurs sauvages.

### INDICATEURS 2024

#### Sensibilisation des enfants à la nature :

**2024 : 201 animations**

2023 : 135 animations

#### Jardins pédagogiques à destination des enfants :

**147 espaces de potager pédagogique dans 54 structures**



# Sensibiliser à la nature et au développement durable

Depuis plusieurs années, la Ville mène des actions pédagogiques afin de sensibiliser les enfants au développement durable. Chaque année, elle propose aux enseignants un accompagnement pédagogique dans le cadre du projet « Les P'tits Vitriots défient l'avenir » ainsi que des ateliers lors des Jeux du Val de Marne. De nombreuses actions de sensibilisation sont également réalisées par les animateurs des centres de loisirs.

## La sensibilisation des enfants au développement durable

La Ville organise chaque année un projet d'éducation au développement durable « Les p'tits Vitriots défient l'avenir » en partenariat avec l'Exploradôme. Ce défi vise à encourager les enseignants à mener des projets afin de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux. En contrepartie, ils bénéficient d'un parcours pédagogique composé de 4 ateliers avec les partenaires. Initialement dimensionné pour une dizaine de classes, le projet a été depuis redimensionné pour retenir une vingtaine de classes.

Durant l'année 2023-2024, 22 classes volontaires issues de 11 écoles ont travaillé sur 4 thèmes : Cultivons la ville - Economisons l'énergie - Préservons les ressources naturelles – Mangeons bougeons mieux, avec l'aide de l'Exploradôme, de l'Entente Sportive Vitriote et des associations Bagneux Environnement et Ecophylle. Leurs réalisations ont fait l'objet d'une exposition à l'hôtel de ville en présence des enfants, de leurs familles et des enseignants fin juin.



Les p'tits vitriots défient l'avenir  
Affiche exposée en juin 2024

## La sensibilisation des enfants aux jeux du Val De Marne

Chaque année, le Conseil Départemental du Val-de-Marne et les villes volontaires, organisent les Jeux du Val de Marne afin de faire découvrir aux enfants différents sports. Comme sur les éditions précédentes, la Ville en a profité pour sensibiliser les écoles participantes aux enjeux environnementaux.

En 2024, la Ville a reconduit l'organisation d'un village Eco-Geste sportif proposé par l'Institut du Sport Durable, composé de 5 jeux de sensibilisation à l'environnement : quizz sport planète, cage aux déchets, cours-Ramasse-Tri, vélo-smoothie de fruits invendus du magasin LECLERC de Vitry et Flèche ton ODD : 1 327 enfants ont été sensibilisés durant une demi-journée au parc du Coteau.

## La sensibilisation des enfants aux 3 cinés Robespierre

Les 3 cinés Robespierre ont accueilli les 17 et 18 octobre 2024 330 enfants des écoles élémentaires pour la projection du film "Sauvages", suivie d'un débat sur le "bien-manger", en vue d'ouvrir une réflexion sur l'impact de nos choix de consommation alimentaire sur l'environnement.



Ateliers éco-sportifs au parc du Coteau  
dans le cadre des jeux du Val de Marne

## INDICATEURS 2024

### Les P'tits Vitriots défient l'avenir 2023/2024 :

**491 enfants  
sensibilisés dans 22  
classes de 11 écoles**

2022/2023 : 388 enfants dans 17  
classes de 10 écoles

2021/22 : 326 enfants de 15  
classes issues de 6 écoles

**88 ateliers de  
sensibilisation**

2022/23 : 68 ateliers

2021/22 : 60 ateliers

### Jeux du VDM 2024:

**1 327 enfants**

2023 : 1 118 enfants

2022 : 299 enfants

# Sensibiliser à la nature et au développement durable

## La sensibilisation des enfants dans les centres de loisirs

**Dans les centres de loisirs primaires et de quartiers**, le projet éducatif intègre la question du développement durable. En 2024, les centres de loisirs primaires ont principalement travaillé sur le thème de l'Olympisme et ses valeurs.

Le centre de loisirs primaire Eugénie Cotton a transformé un jardin pédagogique en jardin sauvage géré par les enfants en situation de handicap à l'aide de leurs auxiliaires de vie en centre de loisirs.

**Dans les centres de loisirs maternels et ludothèques**, plusieurs actions sont proposées aux enfants chaque année : l'accent est mis dans ces projets sur la biodiversité, sur l'importance de respecter la faune et la flore, de recycler ses déchets et comprendre l'origine des aliments que nous consommons.

Les actions mises en œuvre en 2024 :

- La sensibilisation à la nature via des potagers, des sorties en forêt, en cueillette/ ferme pédagogique.
- La sensibilisation à la gestion des déchets (jeter à la poubelle, tri sélectif, réutilisation de déchet dans les activités (rouleau de sopalin, branches/feuilles d'arbre, pots en verre ...)
- L'observation des animaux : des poules au centre de loisirs Charles Perrault et des moutons dans les centres de loisirs Victor Hugo et Paul Langevin.
- 3 à 4 centres ont réalisé des plantations.
- Les centres de loisirs maternels Makarenko et de Malassis ont axé leur projet 2024-2025 sur la préservation de la nature et la création d'œuvre à partir de déchets ainsi que la mise en place d'un jardin partagé.

## L'action du Conseil des enfants sur le développement durable

Le Conseil des enfants est composé d'enfants de CM2 et de 6<sup>ème</sup> élus dans chaque école élémentaire : chaque école élit chaque année un représentant qui va siéger 2 ans au Conseil des enfants, qui se réunit une dizaine de fois dans l'année pour travailler sur des thèmes qu'il choisit ; le développement durable est une préoccupation majeure.

En 2024, les enfants élus ont ainsi pu réaliser un nettoyage citoyen avenue Derry en avril dans le cadre de la semaine de la propreté urbaine, et ont participé à une fresque du climat organisée en octobre.



*Fresque du climat – Conseil des enfants  
5 octobre 2025*



*Initiative propreté – Conseil des enfants  
27 avril 2025*

# Sensibiliser à la nature et au développement durable

## La semaine de la parentalité sur le développement durable

Animé par la Ville, le Réseau Parentalité de Vitry-sur-Seine a organisé en novembre 2024 une Semaine de la Parentalité sur le thème « FAMILLES EN ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ».

Pour rappel, ce réseau qui permet aux structures du territoire œuvrant pour le soutien à la parentalité de se connaître et de se reconnaître, organise depuis 2019 une initiative annuelle commune autour d'un thème qui intéresse les parents. Il regroupe notamment des structures municipales et départementales, des associations, des centres sociaux et espaces de vie sociale ou encore l'Education nationale.

En 2024, un programme d'une vingtaine d'initiatives (jeux, ateliers, débats, rencontres, expositions, projections, ...) a été proposé aux familles sur les thèmes suivants : Santé environnementale, écogestes ; Jardinage et nature ; Alimentation et nutrition ; Beauté, cosmétiques, bien-être ; Troc de vêtements, troc de jouets, troc de livres ; Jeux et pratique ludique ; Forme, sport et motricité ; Ateliers création et bricolage ; Récupération, réparation de petits meubles et électroménager, rénovation ; Atelier de réparation de vélo ; Recyclage et tri sélectif ; Propreté urbaine.

Les initiatives ont rassemblé environ **1 000 participants**.

Parmi celles-ci, l'initiative «ON BOUGE EN FAMILLE SUR LE PLATEAU !», était organisée mercredi 27 novembre 2024, au gymnase Georges-Gosnat. A cette occasion, une après-midi conviviale et familiale autour du développement durable réunissait des ateliers créatifs écoresponsables, des jeux en bois géants, un espace éveil pour les tout-petits, des stands de sensibilisation et prévention, ainsi que des activités sportives accessibles à tous les âges.

Cette initiative était portée par la Maison des Vitry'haut, la Ludothèque Les Oursons, la Halte-Garderie La Ribambelle, en collaboration avec le Service promotion de la santé, l'ITEP Le Coteau, l'association Vitry Solidarité (AVS), l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, l'association Rejoué, Art Science 21, Ecosanté en Scène, Bagneux Environnement, Fit Girls et l'équipe du gymnase Gosnat.

Elle a réuni **225 participants**.



### INDICATEURS 2024

#### Semaine de la parentalité sur le DD

**20 initiatives**

**Environ 1 000 participants**



*On bouge sur le Plateau*



# UNE VILLE PLUS VERTE

## UNE VILLE PLUS VERTE

1. Améliorer la connaissance de la biodiversité locale   ..... p 18
2. Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville    ..... p 19
3. Développer l'agriculture urbaine    ..... p 21

## Améliorer la connaissance de la biodiversité locale

*Afin de mieux préserver la biodiversité, la Ville agit pour améliorer la connaissance de son patrimoine naturel en lançant son atlas de la biodiversité et en participant à des inventaires sur son territoire. Elle mène également des actions concrètes en faveur de la biodiversité.*

### Atlas de la Biodiversité Communale et diagnostics écologiques

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » a permis à la Ville de travailler sur la première étape du projet d'Atlas de la Biodiversité à savoir le diagnostic écologique du territoire vitriot. Les études bibliographique et l'analyse des diagnostics de terrains ont permis d'identifier 1 033 espèces de faune et de flore réparties dans 14 types habitats.

### La création de Réserves de biodiversité

La Ville est à l'initiative de la création de réserves de biodiversité, par anticipation du plan d'action Biodiversité 2025 et en cohérence avec les propositions du Conseil Local de l'Environnement.

Une réserve foncière boisée, à l'angle des rues Verte et Landrieux, est sanctuarisée et le développement de la biodiversité y sera observé. Dans le même temps, avec la participation des habitants et du CLE, des actions de gestion ont menées en novembre 2024 (gestion des espèces exotiques envahissantes, ramassage de débris...).

Une deuxième réserve est créée sur un espace situé rue Vilmorin avec la création d'un espace fermé où des micro-habitats ont été créés (mare, dunes à pollinisateurs, plantations de végétaux) et un observatoire sera aménagé pour l'accueil du public, notamment dans le cadre des activités scolaires. Cet espace fera également l'objet d'observation de l'évolution de la biodiversité qui s'y installera.

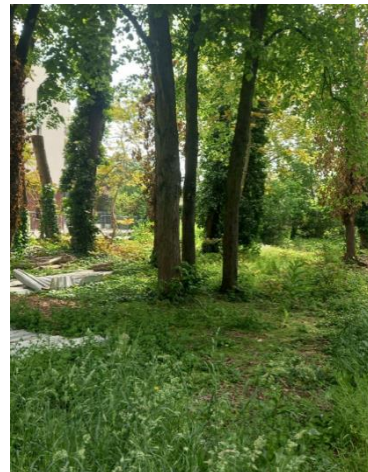
### Des protocoles pour le recensement des espèces sauvages

Depuis 2018, la Ville participe à plusieurs protocoles de recensement de la biodiversité, pilotés par le Museum National d'Histoire Naturelle, afin de mieux connaître son patrimoine naturel et mesurer l'impact de l'évolution de ses pratiques d'entretien, notamment les fauches tardives.

Aux protocoles Propage (papillons) et Florilège (plantes de prairies), se sont ajoutés en 2021 les protocoles Spipoll (suivi photographique des insectes pollinisateurs) et Steli (suivi temporel des libellules) au parc Joliot Curie. 35 recensements ont été réalisés en 2024 : 14 Propage, 14 Florilège, 6 Spipoll et 1 Steli. Il y en avait eu 31 en 2023.

### La pose de nichoirs en faveur de la préservation des oiseaux

Abri pour l'hiver et lieu de ponte pour les passereaux, les nichoirs favorisent la présence des oiseaux et donc la lutte écologique contre les chenilles processionnaires et autres ravageurs des massifs floraux. Depuis 2020, 30 nichoirs ont été installés sur 7 sites de la ville : square Brossolette, stade Péri, cimetière nouveau, jardin Audigeois, Espace Kommer, square Fourier, jardin du verger. En 2023, 4 nouveaux nichoirs ont été répartis dans le square Jean Martin. D'autres nichoirs seront posés en 2025.



Réserve Landrieux

### INDICATEURS 2024

**23 lieux  
diagnostiqués  
depuis 2020**

**1 033 espèces et 14  
types d'habitats**

**1 530 m<sup>2</sup>  
sanctuarisés en  
Réserves de  
Biodiversités**

**4 protocoles de  
recensement de la  
biodiversité sur  
35 sites**

**34 nichoirs installés**

# Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville

*En cohérence avec l'objectif de « favoriser la diminution des températures en ville diurnes et nocturnes en s'appuyant sur la trame verte et bleue » inscrit dans son Plan Local d'Urbanisme et avec sa stratégie de planter 1000 arbres dans le mandat, la Ville met en œuvre des actions afin de développer son patrimoine arboré. Elle multiplie également les actions de déminéralisation et de végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraîchissement urbain.*

## Le renouvellement du patrimoine arboré

Le programme de replantation du patrimoine arboré correspond à des plantations en compensation d'abattages sur voirie communale, dans les groupes scolaires, dans les équipements sportifs, sur les berges, dans les cimetières et dans les parcs, squares et jardins. L'abattage d'un arbre est toujours associé à une replantation sur un espace disponible l'année suivante, mais pas forcément au même endroit.

## La stratégie « Planter 1000 arbres » sur la ville d'ici 2026

La plantation de nouveaux arbres vise à préserver et conforter les qualités paysagères de Vitry, conjuguer nature et ville en faveur du cadre de vie et du bien-être ainsi que préserver la biodiversité. Elle répond aux objectifs de réduction mais aussi d'adaptation au changement climatique en luttant contre les îlots de chaleur urbains.

Le projet d'élaboration d'une « Stratégie pour l'arbre à Vitry-sur-Seine » a été lancé en 2021 afin de déterminer les nouveaux sites de plantations de 1000 arbres sur le mandat. En cohérence avec la lutte contre les îlots de chaleur urbains, les études de sites ont été réalisées dans les cours d'école, l'espace public, les équipements sportifs, ou les réserves foncières.

La stratégie « Planter 1000 arbres » a été validée en juin 2023 avec un budget prévisionnel d'investissement de 230 000 € par an. Les règles de comptage ont également été définies avec l'établissement d'une correspondance selon le type de plants (arbuste, baliveau, etc.).

En 2024, 522 nouveaux arbres ont été plantés dans les lieux suivants :

- Parc du Coteau Marcelle Rosette : 18 arbres (dont 30 baliveaux)
- Groupes scolaires Petite Saussaie et Victor Hugo : 23 arbres (dont 15 fruitiers palissés et 39 arbustes)
- Equipements sportifs Langevin et Paul Eluard : 11 arbres
- Espaces publics et voirie : 7 arbres
- Résidences seniors Justin Delbos: 1 arbre
- Lemerle Vetter : 462 arbres en micro-boisement (dont 1 000 baliveaux et 386 arbustes)

## Démarrage des travaux du nouveau parc des Prairies du Fort

Les travaux du futur parc urbain des Prairies du Fort ont débuté au printemps 2024. Le projet prévoit la création d'un parc de 9 700 m<sup>2</sup> environ dont 3 300 m<sup>2</sup> seront dédiés à du pâturage.

Le parc comprendra une grande prairie libre, deux plateaux ludiques composés de jeux pour tous les âges et permettant l'accueil des scolaires pour des activités pédagogiques autour du jardinage. Une grande boucle de promenade fera le tour du parc et sera accessible à tous. 211 arbres seront plantés dans ces différents espaces.

## INDICATEURS 2024

### Renouvellement

**6 arbres plantés en 2023 / 6 arbres abattus en 2022**

### Stratégie 1000 arbres d'ici 2026

**2024 : 522 arbres**

**Soit 899 / 1 000 au total depuis 2020**

**Budget : 230k€/an**

**1 micro-boisement en plantation participative**

### Parc des Prairies du Fort

**9 700 m<sup>2</sup> de création de parc en travaux**



Premier coup de pioche des travaux du parc des Prairies du Fort le 21 mai 2024

# Développer le patrimoine arboré et végétal de la ville

*Face au réchauffement climatique, la Ville mène une réflexion sur la déminéralisation et la végétalisation des sols en faveur de la biodiversité et du rafraîchissement urbain. Dans cet objectif, elle a mis en place programme pluriannuel de végétalisation afin de prioriser les espaces à végétaliser. La Ville poursuit également la végétalisation des cours d'école initiée en 2022 comme solution de rafraîchissement dans les équipements scolaires et périscolaires afin d'améliorer le confort des usagers en période estivale.*

## Programme pluriannuel de végétalisation de l'espace public

Afin de favoriser la biodiversité, la création d'îlots de fraîcheur et l'infiltration naturelle de l'eau pluviale, contribuant à réduire le risque d'inondation, la Ville met en place des actions de déminéralisation et de végétalisation de l'espace public.

Les enjeux du programme pluriannuel de végétalisation sont nombreux tant du point de vue de la biodiversité, du paysage, de la limitation des risques liés au changement climatique que du bien-être et de la santé.

En 2024, on comptabilise 256 m<sup>2</sup> déminéralisés en pieds d'arbres dans 3 cours d'école (Elémentaires Makarenko et V.Hugo et Maternelle P.Eluard) et 655 m<sup>2</sup> déminéralisés dans le cadre des plantations de la stratégie des 1 000 arbres (Gymnase P.Eluard et Langevin).

Début 2025, la Ville diversifiera la palette végétale du Rond-Point de la libération avec 43 espèces végétales plantées en remplacement du gazon.

## L'aménagement paysager des cours du groupe scolaire Blaise Pascal

Comme la plupart des villes de l'agglomération parisienne, Vitry-sur-Seine est confrontée à la problématique de la surchauffe urbaine en raison de l'artificialisation des sols. Pour y faire face, elle a l'ambition de débitumer ses espaces publics extérieurs, afin de réduire les îlots de chaleur, et de désimperméabiliser les sols pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Dans les écoles, cette ambition se traduit par l'étude et la création de « cours oasis » qui permettent de répondre aux enjeux environnementaux liés au changement climatique. En 2022 et 2023, les aménagements des cours des groupes scolaires Henri Wallon et Jean Jaurès ont permis de réduire de respectivement 25% et 35% la surface minérale.

En 2024, l'aménagement des cours du groupe scolaire Blaise Pascal a réduit de 25% la surface minérale.

## Le passeport végétal

La Ville propose aux habitants une végétalisation citoyenne de l'espace public via des installations de bacs de différentes tailles et d'entourages d'arbres.

10 nouveaux passeports ont été attribués en 2024.

### INDICATEURS 2024

#### Programme de végétalisation

**900 m<sup>2</sup>  
déminéralisés**

#### Végétalisation des cours d'école

##### **Ecole Blaise Pascal**

**125 m<sup>2</sup>  
déminéralisés soit  
-25% de surface  
minérale**

#### Passeport végétal

**10 nouveaux  
passeports**



*Végétalisation des cours du groupe scolaire Jean Jaurès*

# Développer l'agriculture urbaine

*La Ville met en œuvre la stratégie d'Agriculture Urbaine définie en début de mandat. Cette stratégie fait écho à l'histoire agricole du territoire tout en répondant à un ensemble d'enjeux transversaux allant de la contribution à la végétalisation du territoire, à la sensibilisation des habitants aux sujets liés à l'environnement, au vivant et à l'alimentation durable tout en développant le lien social et intergénérationnel.*

## Le développement de la présence des animaux d'élevage en ville

L'installation de poulaillers permet d'animer les espaces extérieurs, d'être le support de projets pédagogiques et de réduire les déchets alimentaires puisque les poules se nourrissent de petites quantités de restes de repas, environ 50 grammes par jour pour deux poules, soit 18 kilos par an.

Un poulailler d'une surface de 20m<sup>2</sup> a été réalisé au sein du Parc Joliot Curie. Il est entretenu et géré par les équipes de la Direction des Espaces Verts.

8 moutons ont pâturé sur 5 sites de la Ville (dont 3 écoles : Wallon, Hugo, Langevin) représentant une surface totale d'environ 1 hectare.

## Le développement de jardins partagés

La Ville a lancé une Appel à Manifestation d'intérêt sur 3 sites pour la création et la gestion de 3 jardins partagés d'un total de 1 000 m<sup>2</sup> environ : Jardin d'Orléans quartier Gare Jean Jaurès, Jardin Kommer quartier du Plateau, jardin Voltaire quartier Vitry Sud Ardoines. Ces jardins sont aujourd'hui gérés par des associations.

Chaque jardin a son identité propre mais des composants sont récurrents comme les bacs accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite), l'auvent, la cuve de récupération d'eau pluviale, la plantation d'arbres fruitiers, les composteurs, etc.

## La création de sites de productions

Les 2 maraichers de la Ferme du Bout de la Rue ont été désignés grâce à l'appel à projet « Les Parisculteur » lancé en 2023 pour l'occupation du terrain communal Lemerle-Vetter situé au sud du Parc des Lilas.

L'objectif est de produire des fruits et légumes BIO sur les 9 000 m<sup>2</sup> du site en s'appuyant sur le principe de l'agroforesterie. La convention d'occupation temporaire a été signée pour 5 ans en novembre 2024.

Compte tenu du contexte particulier du Parc des Lilas, classé en ENS et ZNIEFF de type 1 et 2, la convention intègre des clauses environnementales que les producteurs se sont engagés à respecter. L'hiver 2024– 2025 verra l'installation concrète des maraichers qui auront pour tâche de préparer le terrain en vue de sa mise en culture au début du printemps 2025 avec la création des premières planches de culture et le montage des serres.



### INDICATEURS 2024

9 000 m<sup>2</sup> de  
maraîchage BIO

1 poulailler créé au  
Parc Joliot Curie

1 ha de pâturage  
urbain : 8 moutons  
sur 5 sites dont 3  
écoles

1 Appel à projet  
pour la création de  
jardins partagés sur  
3 sites proposés

# UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

## UNE VILLE PLUS EXEMPLAIRE

- |                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |      |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire |    ..                                                                                       | p 23 |
| 2. Développer la consommation et l'alimentation durables            |     ..... | p 25 |
| 3. Promouvoir les achats responsables                               |    .....                                                                                         | p 26 |
| 4. Maitriser l'énergie dans les bâtiments publics                   |   .....                                                                                                                                                                             | p 28 |
| 5. Mobiliser des financement responsables                           |   .....                                                                                                                                                                             | p 29 |
| 6. Impliquer les Vitriot.e.s dans les projets de la ville           |   .....                                                                                                                                                                             | p 30 |



# Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

*Reconsidérer un objet dont on souhaite se débarrasser, non comme un déchet, mais comme une ressource, est primordial pour préserver l'environnement. En collaboration avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville organise des actions en faveur de l'économie circulaire visant à la prévention de la production de déchets, par la promotion du réemploi et de la réparation des produits, la valorisation matière ou à défaut, la valorisation énergétique des déchets.*

## La promotion du compostage domestique

Depuis 2012, la ville propose aux Vitriots du matériel de compostage et des formations pour les aider à transformer leurs déchets végétaux en compost. Depuis le transfert de compétence en 2016, l'action est pilotée par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour le compte de la Ville.

Pour renforcer l'action, un maître composteur a été recruté en mai 2024.

En 2024, 247 composteurs et lombricomposteurs ont été distribués aux habitants. Le compostage partagé continue également de se déployer avec 10 nouveaux sites, ce qui porte le nombre de sites de compostage partagé à 28 au total : 16 sites de compostage en pied d'immeuble, 3 sites de compostage de quartier et 9 dans les équipements publics.

Cette distribution de matériel s'accompagne d'une action de formation au compostage. En 2024, 1 966 personnes, dont 1 577 enfants, ont été formées au compostage au cours de 9 séances de formation et d'ateliers réalisés par les animateurs déchets du Territoire.

Au total, on comptabilise depuis 2012, 2 715 composteurs domestiques distribués et 1 651 adultes formés durant 57 séances.

## La collecte d'objets en bon état en pied d'immeuble

Depuis septembre 2021, des opérations de collecte d'objet en bon état sont organisées en partenariat avec la ressourcerie La Pagaille dans les quartiers. Au cours des 4 opérations de collecte organisées en 2024, plus de **1 200 kg** d'objets ont été récupérés et 57 personnes ont participé aux 5 ateliers sur le réemploi. Les objets collectés sont essentiellement des textiles, des bibelots et de la vaisselle.

## Les déchèteries mobiles

Depuis avril 2022, toutes les déchèteries mobiles de la ville proposent un espace réemploi. En 2024, **2 060 kg** d'objets ont été déposés. Les objets, sélectionnés sur place par les équipes de La Pagaille, sont ensuite nettoyés et éventuellement réparés au sein de leurs ateliers. Le gisement collecté a pu être totalement réemployé.

## Ressourcerie éphémères

Du 12 au 23 novembre 2024, deux ressourceries éphémères, accompagnées par 9 ateliers, ont été organisées en centre ville et dans le quartier du Moulin Vert. Plus de 200 personnes ont participé et **1 500 kg** d'objets destinés au réemploi ont été collectés.

## Projet de déchèterie fixe et ressourcerie à Vitry

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des études pour l'aménagement d'une déchèterie fixe et d'une ressourcerie sur le terrain communal de l'avenue Malleret-Joinville. Le démarrage des travaux de la déchèterie est prévu au cours du dernier trimestre 2025 pour une ouverture au printemps 2026.

### INDICATEURS 2024

**10 nouveaux sites de compostage partagé**

**247 composteurs domestiques distribués**

**1 966 personnes formées au compostage**

**Environ 4 760 kg d'objets récupérés pour le réemploi**



Collecte en pied d'immeuble à Vitry

# Contribuer à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

## Le tri et la valorisation des déchets alimentaires des écoles

Depuis 2020, le tri des déchets alimentaires dans les écoles a été progressivement mis en place ; les déchets alimentaires sont acheminés vers une unité de micro-méthanisation, créée dans le cadre d'une expérimentation menée par le Syctom avec le soutien de la ville et de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Installée sur un terrain communal au sud de la ville, cette unité, qui occupe environ 250 m<sup>2</sup>, traite essentiellement les déchets alimentaires issus des écoles, du Sidoresto et du site Chérioux. Depuis avril 2024 les déchets alimentaires de 7 collèges y sont également acheminés.



Micro-méthaniseur situé rue Balzac

Après retrait des principales erreurs de tri, les déchets alimentaires sont broyés puis dégradés par des bactéries pour produire du compost, de l'eau et du biogaz. Le biogaz est transformé en électricité puis injecté sur le réseau public de distribution. Le compost produit est pour l'instant trop pollué par des particules plastiques pour pouvoir être utilisé dans les espaces verts. Afin d'améliorer la qualité du tri des déchets alimentaires, une opération de rappel des consignes de tri a été réalisée dans les cantines des 15 écoles élémentaires de la ville en décembre 2023. Plus de 5 900 enfants ont bénéficié de cette piqûre de rappel.

En 2024, la ville, le Syctom et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ont décidé de pérenniser cette installation, qui devrait voir sa capacité augmenter légèrement.

En 2024, 50 tonnes de déchets alimentaires ont été traitées dans cette unité, ce qui est plus faible qu'attendu, en raison de 2 contaminations qui ont décimé les bactéries, contaminations liées à l'utilisation de produits incompatibles pour nettoyer les bacs de collecte.

## Le tri des déchets alimentaires des ménages

Depuis début 2024, une solution de tri à la source des déchets alimentaires doit être proposée aux ménages. Le compostage en est une ; l'EPT et la ville ont également travaillé à proposer une solution d'apport volontaire par les ménages vers des abri-bacs qui vont être installés en 2 temps en 2025 ; le nord de la ville sera équipé, sensibilisé et collecté en mars 2025, le sud à l'automne 2025.

## La sensibilisation au tri des papiers et emballages

Le tri des papiers et emballages est effectif dans toutes les écoles de la ville. Les animateurs Déchets poursuivent leurs interventions dans les classes pour rappeler aux enfants et enseignants les consignes et l'intérêt du tri des papiers et emballages. En 2024, 965 enfants et 93 adultes ont pu bénéficier de ces interventions.

## Poursuite de l'étude sur le gaspillage alimentaire dans 12 écoles

L'étude initiée en 2023 s'est poursuivie. L'année 2024 a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'actions, sa présentation aux agents des écoles concernées puis à la mise en œuvre de premières actions en fin d'année. Cette mise en œuvre se poursuivra en 2025.

## Animations sur la prévention des déchets dans les écoles et centres de loisirs

En 2024, 1 823 enfants ont profité d'animations sur le gaspillage alimentaire proposées aux écoles et centres de loisirs. De plus, 150 enfants des centres de loisirs sont également venus assister à une pièce de théâtre, « Ratatouille Rhapsody » sur ce thème le mercredi 6 novembre à l'hôtel de ville.

### INDICATEURS 2024

#### Tri des déchets alimentaires :

**197 tonnes collectées**

**50 tonnes traitées en micro-méthanisation**

**100 % des écoles trient les déchets alimentaires et les papiers/emballages**

**Plus de 6 800 enfants sensibilisés au tri des déchets**

**Elaboration du plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans 12 écoles**



Intervention d'un animateur Déchets dans un classe de CM2

# Développer la consommation et l'alimentation durables

*De nombreuses actions en faveur d'une alimentation durable et de qualité sont mises en place dans les différentes structures de la Ville proposant de la restauration, en cohérence avec les objectifs de la loi dite EGALIM. Des actions ont également été mises en œuvre pour améliorer l'information des usagers sur l'origine et la qualité nutritionnelle des repas distribués par le syndicat Sidoresto en charge des cantines scolaires via le nouveau site internet.*

L'objectif de la loi n° 2018-938 du 30/10/18 dite EGALIM d'atteindre en 2022 au moins 50 % de composantes dites de qualité (produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et autres labels) en valeur financière dont 20% de produits bio a été poursuivi dans les menus à destination des structures de la petite enfance et des cantines scolaires.

## Dans les crèches

Les cuisinier.e.s ont poursuivi le travail d'évolution des menus préparés afin d'atteindre ces objectifs. Les principaux fruits et légumes entrant dans la composition des repas sont commandés en bio (pomme de terre, pomme, poire, carotte...), ainsi que le pain, le lait de croissance infantile, la moitié des produits laitiers, céréales, œufs. D'autres denrées sont commandées sous labels de qualité : la moitié des fromages, certaines légumineuses, le poisson, une partie de la viande. En 2023, sur l'ensemble des crèches, ont été commandés 40% de produits de qualité dont 30% de produits bio et 10% de produits de qualité.

**Dans les cantines, alimentées par le Sidoresto**, syndicat intercommunal de la restauration pour les villes de Vitry-sur-Seine et Gentilly

Le Sidoresto continue **de développer la part des produits de qualité et de bio** dans les repas distribués dans les cantines. L'objectif est de tendre le plus rapidement possible vers des repas issus de circuits courts et sous labels et répondre aux objectifs de la loi EGALIM. Dans cet objectif, un appel d'offre a été lancé en 2023 pour certains produits auprès de producteurs bio locaux via une coopérative.

Des études sont en cours afin **de supprimer les contenants alimentaires de cuisson, de chauffe et de service en plastique, barquettes et plateaux repas** d'ici 2025. Après un premier test dans 3 écoles entre avril et juin 2024 avec des bacs inox, des difficultés de mise en place ont été relevées et des solutions ont été proposées. Un autre modèle de bacs est actuellement expérimenté pour l'acheminement des repas vers les cantines de 3 nouvelles écoles.

Un travail est également mené pour **diminuer les emballages individuels** au profit de produits distribués à couper ou en vrac (pots de confiture et de miel en 400 g ou 500 g, fromages à couper ou prédécoupés...).

## Des démarches pour accompagner le changement et améliorer la communication des usagers

Depuis fin 2022, un nouveau logiciel de gestion opérationnel et le nouveau site internet du Sidoresto permettent d'améliorer l'information et la communication auprès des usagers, notamment quant aux ambitions pour une alimentation saine et durable.

La Ville a également intégré la disposition expérimentale prévue pour 3 ans permettant de rendre obligatoire l'affichage des menus. Des consultations régulières sont réalisées auprès des usagers quant au respect de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas au travers de commissions de menus.

## INDICATEURS 2024 Non disponibles

### Rappel Indicateurs 2023

#### Sidoresto - En part du budget alimentaire 2023:

#### % de produits de qualité

Bio et SIQO :

13,8% en 2019

24,3% en 2020

33% en 2021

40% en 2022

43% en 2023

#### % de produits Bio :

10,5% en 2019

16,6 % en 2020

22 % en 2021

26% en 2022

29% en 2023

# Promouvoir les achats responsables

*Le développement durable est un enjeu pris en compte dans le processus des achats de la collectivité, à travers l'ajout de critères et de clauses sociales et environnementales. La Ville agit concrètement par le recours aux marchés réservés et la création de marchés dédiés aux produits issus de l'économie circulaire.*

## L'insertion sociale par le biais des marchés publics

Les clauses d'insertion professionnelle sont un dispositif juridique permettant de réserver certaines heures de travail dans les marchés publics à des personnes en difficulté sociale et économique. Ces clauses sont des obligations qui s'imposent aux titulaires des marchés. Afin de vérifier le respect de ces clauses, la ville fait appel au SERCI (Service des clauses d'insertion), intermédiaire entre entreprises et personnes en insertion.

Chaque année, la Ville fait le bilan avec le SERCI sur les marchés concernés par les clauses d'insertion sociales, en particulier les marchés de travaux dont les montants permettent des volumes horaires réservés à l'insertion importants. En 2024, on comptabilise 6 400 heures d'insertion sociale sur 11 marchés de la Ville. Depuis 2015, ce sont plus de 15 000 heures d'insertion qui ont été réalisées par le biais de la commande publique de la ville.

## Le recours aux marchés réservés en faveur de l'achat social et local

La Ville privilégie, quand l'offre est existante, le recours aux marchés réservés que le code de la commande publique autorise vis-à-vis de structures employant des travailleurs handicapés ou défavorisés :

- Marchés réservés au Secteur Protégé (handicap) : La ville travaille avec les 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) vitriots, Les Amis de l'Atelier et Jacques Henry. Chaque année, la prestation de mise en sacs de fournitures scolaires gratuites pour la rentrée leur est confiée. En outre, le marché de blanchisserie du linge non délicat, d'une durée de 4 ans, est attribué à l'ESAT Les amis de l'atelier.
- Marchés réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique: le marché avec Rejoué, chantier d'insertion vitriot qui donne une seconde vie aux jouets, a été renouvelé en 2022 pour 4 ans. Le marché avec Envie, pour l'acquisition et l'installation d'appareils ménagers grand public reconditionné, a été notifié en 2023. Le marché a été conclu avec la structure de Trappes de ce réseau de 52 entreprises d'insertion déployé sur l'ensemble du territoire national.

## La commande publique circulaire

La Ville met en vente les objets hors d'usage sur la plateforme de ventes aux enchères Agorastore, dédiée aux collectivités.

En 2024, 48 ventes de divers matériels (tensiomètre, tondeuse, scooter, camion...) ont été conclues pour un montant de 27 175 euros.

Depuis 2021, les recettes cumulées s'élèvent à 127 000. Euros.

## INDICATEURS 2024

### Insertion sociale :

**11 marchés ayant  
généralisé 6 400 h  
d'insertion sociale**

### Marchés réservés :

**5 marchés réservés  
dont 4 attribués à  
des structures  
vitriotes**

### Agorastore :

**48 ventes de  
matériel pour  
27 175 € de recettes**

# Promouvoir les achats responsables

*Le développement durable est un enjeu pris en compte dans le processus des achats de la collectivité, notamment par la recherche d'alternatives aux véhicules thermiques.*

## Le renouvellement du parc automobile en véhicules propres

La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a introduit l'obligation pour les communes d'un quota de véhicules propres lors du renouvellement de leur flotte de véhicules légers (inférieurs à 3,5 tonnes). Depuis la loi du 22 août 2021 dite "loi Climat et Résilience", les quotas de verdissement des flottes publiques lors du renouvellement des véhicules sont passés à 40 % en 2025 puis 70 % en 2030.

La Ville a engagé, depuis de nombreuses années, une diversification de sa flotte automobile par l'acquisition de véhicules électriques.

Lors du renouvellement de véhicules, la Ville étudie avec les services utilisateurs les solutions les plus adaptées aux usages en recherchant les solutions les plus sobres possibles : sauf exception, chaque véhicule léger ou utilitaire est remplacé par un modèle électrique dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement consacré au renouvellement du parc municipal de véhicules.

En 2024, 100% des véhicules achetés sont des véhicules à faibles émissions, majoritairement des modèles électriques. : 16 véhicules ont été achetés pour un budget d'environ 650 000 €.

Notamment : un véhicule hybride pour la police municipale, 5 clios hybrides, 5 petites bennes électriques ainsi qu'un chariot élévateur électrique.

### INDICATEURS 2024

Renouvellement du  
parc automobile :

**100% des véhicules  
achetés à faibles  
émissions**

2 bennes au GNV



*Véhicule hybride pour la police municipale*

## L'acquisition d'une benne 2<sup>ème</sup> au GNV pour la collecte des déchets

En lien avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui détient la compétence déchets, la Ville a décidé l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères fonctionnant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), une en 2023 et une en 2024. Ce type de motorisation permet de réduire les polluants et donc d'améliorer la qualité de l'air.

Ainsi, 2 bennes au GNV sont opérationnelles et collectent les déchets des vitriots depuis juin 2024.



*2<sup>ème</sup> benne à ordures ménagères  
fonctionnant au GNV*



# Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

*Après une phase d'audit de son patrimoine en 2021, la Ville élabore son schéma directeur énergétique qui vise à planifier les actions d'optimisation énergétique pour atteindre les objectifs du décret tertiaire. Elle a poursuivi en 2024 la rénovation énergétique de ses équipements, en particulier des bâtiments scolaires. En réponse à l'augmentation des coûts de l'énergie, la Ville a également mis en place une démarche de sobriété énergétique en concertation avec ses agents.*

## L'élaboration d'un Schéma Directeur Énergétique SDE

Dans le cadre du décret tertiaire, en vigueur depuis octobre 2019, qui fixe des échéances de réduction de consommation (40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050), la ville poursuit les études pour l'élaboration d'un SDE, basé sur les audits de son patrimoine réalisés en 2021. Ce schéma proposera des scénarios pour engager les actions sur le long terme et atteindre les objectifs du décret tertiaire : changement comportemental, rénovation des enveloppes et des chaufferies, etc.

## La poursuite des travaux d'optimisation énergétique du patrimoine

La Ville a poursuivi en 2024 pour un montant global de 1 550 000 euros, d'importants travaux d'optimisation énergétique, notamment :

- Passage en LED des éclairages intérieurs à l'école élémentaire Jean Moulin.
- Installation de têtes thermostatiques dans les Maternelle Jean-Jacques Rousseau, Groupe scolaire Émilie Cotton, Maternelle Casanova, Maternelle et élémentaire Diderot, Maternelle et élémentaire Blaise Pascal
- Travaux de remplacement des menuiseries extérieures à l'école élémentaire Diderot, la Maison de la vie associative (MVA) et la Salle de motricité du centre de quartier Jean-Jaurès.
- Travaux d'isolation par l'extérieur de la façade nord de la maternelle Eugénie Cotton.

## La mise en œuvre du plan de sobriété énergétique

Dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et de lutte contre le changement climatique, la Ville a élaboré fin 2022 un plan de sobriété énergétique. Ce plan avait permis une baisse de 15% des consommations d'énergie entre 2021 et 2022.

Concernant les équipements municipaux, ce plan a été à nouveau mis en œuvre en 2024 :

. La période de chauffe est toujours réduite d'un mois par rapport aux années 2020 - 2021.

. Dès la mise en chauffe, les températures de consigne de 19°C (21°C pour la petite enfance, 15°C pour les équipements sportifs) ont été mises en œuvre. Toutefois, ces températures ont pu être réhaussées ponctuellement à la demande des directeurs d'établissements.

Par ailleurs, les lampes des candélabres ont également été changées : les lampes au sodium haute pression ont été remplacées par des Led, permettant une consommation moindre et donc une économie.

Des étiquettes visant à sensibiliser aux économies d'énergie ont été transmises pour affichage dans tous les équipements municipaux.

### INDICATEURS 2024

**14,5 % d'économies d'énergie réalisées entre 2024 et l'année de référence du Décret Tertiaire**  
(année définie pour chaque équipement)

**> 60 bâtiments expertisés en 2021**

**1,550 M€ TTC de travaux dédiés à l'optimisation énergétique**

### Plan de sobriété :

**Chauffage de l'hiver 2024 par rapport à l'hiver 2023 :**

**+8,5 % de consommation d'énergie**

**+ 3,7 % de consommation d'énergie corrigée du climat**



# Mobiliser des financements responsables

La Ville a lancé fin 2023 une consultation pour financer ses investissements 2024 et 2025 ; deux offres ont été retenues , l'une de 7,5M€ et l'autre d'environ 1,3M€. **Les contrats sont en cours d'instruction** et leur obtention permettra à la ville de continuer à investir dans des projets en faveur du développement durable tout en privilégiant des banques engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique . En choisissant ce type de prêts , la Ville s'inscrit par ailleurs dans une démarche volontaire et active e faveur de la transition écologique tout en restant vigilante sur la compétitivité des prêts.

## Un prêt de 7,5 M€ soumis à une évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

C'est la seconde fois que la Ville souscrit un prêt de ce type; Ce prêt est comme le précédent adossé à une évaluation réalisée par un cabinet . Les résultats de cette évaluation basés sur l'analyse de différents critères sont susceptibles d'améliorer les conditions financières du prêt. Ces critères, environnementaux, sociaux et de gouvernance permettent d'évaluer le niveau de performance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de l'organisation et d'établir un score ESG (Environnement-Social-Gouvernance) , en fonction duquel la marge du taux applicable au prêt pourra varier en plus ou en moins de 10 points de base maximum par an.

Cinq rapports d'évaluation des performances RSE de la Ville seront établis sur les cinq premières années du prêt par un tiers certificateur ; les scores réalisés chaque année permettront d'obtenir une bonification du taux et constitueront un indicateur du niveau d'engagement de la Ville en matière de *Responsabilité Sociétale des Entreprises* .

## Un prêt d'environ 1,3 M€ destiné à financer un projet TEE (transition écologique et énergétique) avec la Banque des Territoires

Le Plan Vélo de la ville a permis de bénéficier de l'enveloppe de la Banque des Territoires, avec un taux plus attractif, basé sur le taux du livret A auquel s'ajoute une marge de 0,4% .

### INDICATEURS 2024

2 prêts labellisés  
vert ou RSE

de 8,8 millions  
d'euros

# Impliquer les Vitriots dans les projets de la Ville

*La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.*

## Le suivi des propositions du Conseil Local de l'Environnement CLE

La Ville a créé en février 2023 le Conseil Local de l'Environnement CLE, instance de participation citoyenne ayant pour objectif de favoriser les échanges et l'émergence d'idées et d'actions en lien avec la transition écologique ; 69 personnes se sont inscrites et ont été invitées à participer à 5 groupes de travail portant sur : Agriculture et Nature en Ville ; Alimentation et consommation ; Energie ; Gestion des déchets ; Mobilités.

30 propositions d'actions ont été instruites par les services municipaux ; les élus en ont retenu 25 qui ont été restituées en réunion plénière en mars 2024. 2 comités de suivi ont été organisés, en juin et en décembre 2024, pour informer les membres du CLE sur l'état d'avancement des actions prévues. En décembre 2024 :

- 1 action est finalisée
- 17 sont engagées
- 7 actions restent à engager

La démarche a fait l'objet d'une enquête de satisfaction en décembre 2023 et janvier 2024, au cours de laquelle 29 membres du CLE se sont exprimés ; la démarche et l'organisation des groupes de travail ont été jugés satisfaisants.

Comme proposé par les membres du CLE, lors de chaque événement municipal, un stand d'information sur le CLE est tenu par un ou plusieurs membres, afin de faire connaître et de faire participer à la réflexion : Printemps et Automne des Mains Vertes, Fêtes du Lilas, etc...

## 8 concertations réalisées

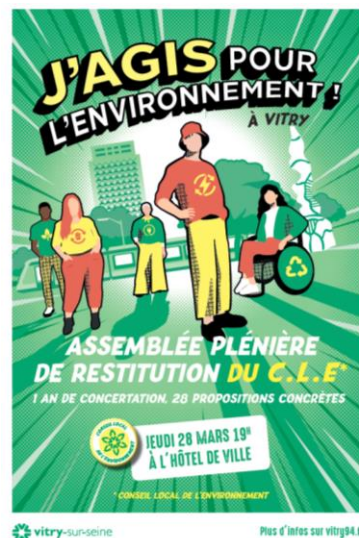
De nombreuses concertations se sont succédé, relayées par la revue de participation citoyenne, parmi lesquelles des dénominations de rues, de jardin ou encore du groupe scolaire situé dans la ZAC Gare Ardoines ; l'installation de caméras de vidéooverbalisation ; un recensement d'idées pour les espaces publics du projet NPRU Cœur de Ville.

## 19 réunions des Conseils de quartier

Les Conseils de quartier se sont réunis dans les 11 quartiers de la ville ; 19 réunions et une réunion sur l'espace public du 8 mai 45 ont rassemblé plus de 360 personnes.

## L'observatoire des conseils de quartier créé

Cet observatoire a été créé dans l'objectif de rendre les instances de démocratie de proximité plus représentatives de l'ensemble de la population et pour améliorer leur fonctionnement. La première réunion en novembre 2024 a rassemblé une vingtaine de vitriots. 2 autres réunions sont programmées en décembre 2024 et en janvier 2025, pour une restitution prévue en février 2025.



## INDICATEURS 2024

### CLE :

**69 membres inscrits**

**25 actions retenues**

**3 réunions en 2024**

**8 concertations  
réalisées**

**2 parutions de la  
revue de la  
participation  
citoyenne**

**19 réunions des  
Conseils de quartier  
rassemblant plus de  
360 personnes + 1  
séance hors les murs**

# Impliquer les Vitriots dans les projets de la Ville

*La démocratie participative à Vitry est une volonté de la municipalité d'intégrer le regard des habitants aux projets de la ville pour améliorer le service public rendu. Initiée en 2021 avec la mise en place de la revue et de la plateforme de concertation citoyenne, la Ville continue à développer les outils de participation citoyenne afin d'informer les habitants de l'avancement des projets et construire avec eux les priorités de demain.*

## Les rencontres et la diffusion de la gazette NPRU

Le nouveau projet de renouvellement urbain (NPRU) « Cœur de ville » de Vitry ambitionne de requalifier le centre-ville pour améliorer les conditions de vie des Vitriots et accompagner l'arrivée des nouvelles gares de métro. Initiée en 2016 avec la présentation du diagnostic, la concertation sur le NPRU s'est poursuivie au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Démarrés en 2023, les rencontres en pied d'immeuble, appelées « café-débat », se sont poursuivies en 2024 avec deux rendez-vous : le 23 janvier pour le secteur Ampère, le 16 juillet pour le secteur Robespierre. Au cours de ces rendez-vous, chacun a pu obtenir des réponses à ses questions dans un cadre moins formel et plus accessible qu'une réunion publique.

Résultat d'un travail collaboratif entre la Ville et les bailleurs SEMISE et Valdevy, le deuxième numéro de la gazette NPRU, est sortie en septembre 2024 pour informer les vitriot.e.s des grandes étapes et avancées du projet, et commencer le travail de mémoire.

En septembre, trois ateliers de concertation sur les aménagements des espaces publics du Centre-ville se sont tenus. La concertation s'est poursuivie sur la plateforme de participation citoyenne jusqu'en janvier 2025.

## Concertation sur le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

Depuis son émergence à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la politique de la ville a eu pour objectif la réduction des inégalités entre les territoires. Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, la compétence de la politique de la ville a été confiée au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui assure, en lien étroit avec la Ville, la contractualisation, l'animation, la coordination et l'évaluation de cette politique publique. L'évaluation de 2022 des contrats de ville à l'échelle du territoire a permis d'identifier 3 enjeux : l'accès aux droits, l'habitat et la mixité de peuplement et d'emploi.

Afin d'écrire avec les habitant.e.s et associations des quartiers de la politique de la ville (QPV), le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », la Ville a lancé en 2023 une démarche de concertation. Une nouvelle réunion publique de concertation citoyenne concernant la résidence « les Combattants » s'est déroulée le 7 octobre 2024 afin de recenser les besoins des habitant.e.s et partenaires associatifs de ces quartiers.



## INDICATEURS 2024

### Rencontres NPRU :

**275 participant.e.s à la concertation en ligne sur l'aménagement des espaces publics du centre-ville**

# Impliquer les Vitriots dans les projets de la Ville

## La création d'un comité usagers retraités

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la ville de Vitry sur Seine comptabilisait 13 390 habitants retraités ou en pré-retraite, soit 14 % de la population. L'augmentation de la population de la ville compte tenu des projets urbains à venir et le vieillissement de la population, laissent augurer une augmentation du nombre de retraités.

La ville mène une politique active d'accompagnement des retraités.

Fin 2022, elle a créé un comité des usagers concernant spécifiquement ce public.

Ce comité des usagers retraités s'appuie sur différentes démarches existantes au sein du CCAS :

- Les questionnaires de satisfaction annuels mis en place à destination des usagers du Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) et des 4 résidences autonomie ;
- Le questionnaire sur le repas/ les paniers-repas offerts chaque année aux retraités par la Municipalité ;
- Les conseils de la vie sociale dans les résidences.

Un lien est également fait avec la commission communale pour l'accessibilité, cette commission concernant les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sur les questions liées à l'accessibilité de la ville (bâtiments communaux, voirie, parcs, transports...).

Les objectifs sont les suivants :

- Faire connaître aux retraités, les actions menées par le CCAS les concernant
- Faire un état des lieux de ce qui est proposé par ailleurs sur la ville aux retraités (notamment par le tissu associatif)
- Evaluer si les offres et la qualité des services municipaux à destination des retraités correspondent à leurs attentes et besoins,
- Voir ensemble les solutions/ réponses qui pourraient être apportées par le CCAS, les services municipaux
- Améliorer et moderniser l'offre de services proposée

### INDICATEURS 2024

**37 membres**

**6 réunions depuis la création**

**19 retraités en moyenne à chaque réunion**



# UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

## UNE VILLE PLUS ÉPANOUISSANTE

1. Favoriser un développement urbain harmonieux  ..... p 34
2. Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social  ..... p 35
3. Améliorer le cadre de vie sur l'espace public  ..... p 37
4. Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge  ..... p 39
5. Faire participer les Vitriots aux Jeux Olympiques et paralympiques  ..... p 41



# Favoriser un développement urbain harmonieux

*La Ville participe à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) depuis 2021. Ce document fixera les règles de construction et la stratégie d'aménagement des 24 communes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Il remplacera à terme le PLU actuellement en vigueur.*

## Concertation sur le PLUi

Le PLUi fixera les règles de construction et la stratégie d'aménagement des 24 communes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Il remplacera le PLU de Vitry-sur-Seine, actuellement en vigueur, en 2025.

La concertation sur ce sujet s'est déroulée entre septembre 2023 et février 2024.

Afin de mobiliser une diversité d'habitants dans son élaboration, les actions de concertation ont pris des formes variées : un stand sur la place du marché, deux balades urbaines, un questionnaire en ligne, une exposition à la Maison du Tourisme et des Projets, un atelier Lego. Par écrit, à l'oral ou par l'intermédiaire de maquettes, les Vitriots avaient le choix de s'exprimer par différents moyens. En guise d'évènement de clôture, les réponses de la Ville aux demandes des habitants ont été présentées lors d'une réunion publique.

Parmi les grands enjeux étudiés figuraient la place de la nature en ville, la préservation du patrimoine bâti, le développement économique ou encore l'urbanisme favorable à la santé. Cette notion transversale est au cœur du PLUi. Elle permet d'aborder l'aménagement sous l'angle du bien-être et de la qualité de vie tout en portant les ambitions du développement durable.

L'enquête publique sur le projet de PLUi est prévue au printemps 2025 ; son approbation devrait intervenir à l'automne 2025, pour une mise en œuvre effective début 2026.

### INDICATEURS 2024

**7 actions de concertation**

**397 participants**



# Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

*La Ville intervient depuis plusieurs années auprès des parcs privé et social afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des personnes qui y habitent. Depuis 2014, la Ville dispose d'une stratégie globale d'intervention pour lutter contre l'habitat privé dégradé. A travers différents outils d'incitation financière, elle intervient également auprès des bailleurs sociaux afin qu'ils améliorent le cadre de vie de leurs résidences.*

## L'amélioration des conditions de vie dans le parc privé

Suite à un diagnostic réalisé en 2014, la Ville a mis en œuvre une stratégie globale d'intervention sur le parc privé en 3 axes :

- Un outil incitatif : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH Copropriétés de mai 2017 à mai 2022,
- Des outils préventifs qui se sont terminés en 2021 : la Veille et Observation des Copropriétés VOC et le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés POPAC
- Des outils coercitifs : l'Opération de Rénovation immobilière ORI et travaux d'office.

Dans le cadre de l'OPAH 2017-2022, trois copropriétés ont été réorientées vers une ORI avec des objectifs différents : une adresse s'oriente vers une expropriation pour une future opération et a fait l'objet de diagnostics en 2024 ; une autre réalise actuellement les travaux pour lesquels elle s'est engagée. Concernant la 3<sup>ème</sup> adresse, la Ville ne s'est pas engagée après l'arrêté de Déclaration d'utilité Publique travaux mais la copropriété a exprimé son souhait d'intégrer le POPAC en cours.

Débuté en novembre 2022, le POPAC 2022-2025 cible 17 copropriétés, représentant un total de 994 logements. Ce programme a pour objectif d'accompagner ces copropriétés sur leur fonctionnement et leur gestion afin de prévenir toute fragilisation et dégradation. 5 copropriétés ont exprimé leur refus de bénéficier du dispositif et 4 autres ont fait l'objet d'une dernière relance cette année. Des diagnostics multicritères ont été réalisés et restitués en 2023 et 2024, comprenant des audits de gestion. Ils ont permis de préciser, pour chaque copropriété, les objectifs d'accompagnement. Plusieurs copropriétés s'orientent vers un programme de travaux.

En 2024, la Ville a été destinataire de 150 nouveaux signalements de locataires mentionnant l'existence de désordres dans leur logement. Le service en charge de l'hygiène a instruit 273 dossiers relatifs à des problèmes d'hygiène et/ou de sécurité dans des logements. Une saisine et des compléments d'information sur des dossiers en cours ont été transmis en 2024 au Procureur.

### INDICATEURS 2024

#### POPAC 2022-2025 :

**17 copropriétés  
ciblées**

**8 copropriétés  
accompagnées**

**6 diagnostics  
réalisés**

**2 diagnostics en  
cours de finalisation**

**150 nouveaux  
signalements  
hygiène et 273  
dossiers instruits**

**(130 et 258 en 2023)**

# Améliorer le cadre de vie des habitants des parcs privé et social

## Améliorer le cadre de vie des habitants du parc social

La Ville intervient auprès des bailleurs pour améliorer le cadre de vie des habitants du parc social à travers trois leviers financiers :

### L'Aide Municipale d'Intervention de Proximité (AMIP)

Attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'actions, son montant est plafonné afin qu'elle bénéficie à de nombreux projets. Le montant maximum de travaux éligibles est fixé à 1 000 € par logement et le montant maximum de l'aide ne peut excéder 50% du montant plafonné des travaux. L'enveloppe totale de l'AMIP est de 150 000 € par an. L'AMIP propose de soutenir et d'accompagner les travaux concernant l'amélioration des halls, des améliorations structurelles concernant la gestion de la propreté, le réaménagement des espaces extérieurs s'il favorise une forme de porosité avec les espaces publics et des cheminements dans une logique de courte distance et le développement d'espaces d'animation urbaine (espaces de jeux, de sport de proximité et de rencontre, jardin partagé, proposition de projet artistique et culturel).

Les bailleurs n'ont pas sollicité d'aide en 2024.

### L'Aide Municipale à l'Amélioration du Cadre de Vie (AMAC)

Attribuée en contrepartie de la mise en œuvre d'une programmation de travaux de réhabilitation et d'aménagement des espaces extérieurs, elle vient en complément des aides de l'Etat, de la Région et du Département. Aux subventions allouées pour la réhabilitation du bâtiment, s'ajoutent des subventions pour l'amélioration de l'esthétique, la sécurité et le désamiantage éventuel et la restructuration des espaces extérieurs. Afin d'inciter les bailleurs à restructurer les espaces extérieurs, une subvention renforcée est allouée en cas d'action simultanée sur le bâti et sur les espaces extérieurs. Le montant maximum de subvention pouvant être accordé sur un projet est de 2 900 € par logement.

Les bailleurs n'ont pas sollicité d'aide en 2024.

### L'abattement de la TFPB (Taxe foncière sur les Propriétés Bâties)

En contrepartie d'un abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB, les bailleurs s'engagent à traiter les besoins spécifiques des quartiers prioritaires en y renforçant leurs interventions. Cela peut concerner l'entretien et la maintenance du patrimoine, la tranquillité publique, ou l'amélioration du cadre de vie et la participation des locataires.



Exemple de réalisation financée en partie par la TFPB: aménagement d'une aire de jeux sur les Blondeaux par Logirep



Ex : mise en place d'un terrain de sport provisoire

## INDICATEURS 2024

### AMIP :

#### 2024 : pas de dépense

2023 : 100 000 € ;  
1 832 logements soit  
54 €/logements de subvention

### AMAC :

#### 2024 : pas de dépense

### Abattement TFPB 2024 :

1 140 700€ pour 5439  
logements

### Abattement TFPB 2025

nouvelle géographie  
prioritaire : 2 111 264 €  
pour 6980 logements

# Améliorer le cadre de vie sur l'espace public

*La propreté de l'espace public et privé est une attente forte exprimée par les Vitriots. La Ville met en œuvre des actions de sensibilisation, pour prévenir la formation de dépôts sauvages, mais également des actions techniques visant à renforcer le nettoyage ou les moyens mis à disposition des vitriots pour gérer leurs déchets.*

## Sensibiliser pour éviter les dépôts sauvages : bilan de la brigade propreté

Les enquêtes de la brigade propreté ont permis de sensibiliser en 2024 près de 3 170 personnes à la propreté et à la bonne gestion de leurs déchets : 1 840 contacts sur le terrain, 290 courriers individuels et 1 040 courriers distribués dans toutes les boîtes aux lettres dans certains immeubles identifiés comme source de dépôts.

Des mises en recouvrement sont envoyées quand l'auteur des dépôts, bailleur, copropriété ou professionnel, est identifié. Il y a eu 112 mises en recouvrement adressées en 2024 pour un montant total d'environ 32 420 euros.

## Organiser une semaine de la propreté du 22 au 28 avril 2024

Initiative propre à la ville de Vitry-sur-Seine, cette semaine a permis la mobilisation de plusieurs partenaires (bailleurs, associations, centres de loisirs, centres de quartier, conseil des enfants) qui ont organisé des opérations de nettoyage. Au total, on comptabilise 5 événements ou opérations de nettoyage citoyen au cours desquels environ 100 personnes ont été mobilisées et sensibilisées.

Au cours de l'année, d'autres opérations ont été organisées grâce à la mobilisation des associations et de bailleurs et à l'accompagnement de la ville pour améliorer leur cadre de vie.

## Sensibiliser les enfants à la propreté urbaine

En 2024, la sensibilisation des enfants à la propreté urbaine, initiée par la municipalité en 2020, a été proposée aux écoles élémentaires de Vitry. A partir de photographies, des ateliers pédagogiques et interactifs d'une durée de 45 minutes permettent de faire réagir et réfléchir les enfants aux impacts des déchets sur l'environnement et à l'importance de respecter les espaces communs et publics.

Environ 1 500 élèves ont ainsi été sensibilisés à la propreté urbaine dans les 5 écoles suivantes : Paul Eluard A et B, Blaise Pascal, Marcel Cachin A et Eugénie Cotton.

## Utiliser les indicateurs de l'AVPU pour objectiver la propreté

L'adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) permet via l'utilisation d'une application d'évaluer la propreté du domaine public.

Depuis juin 2024, un échantillon représentatif de 49 sites répartis dans tous les quartiers de la ville sont évalués : sont recensés les déjections canines, les dépôts sauvages, les papiers et emballages alimentaires, le verre, les mégots, les cartouches de protoxyde d'azote, les tags, etc.

L'objectif : avoir une cartographie objective de la propreté du domaine public et optimiser le déploiement des moyens en fonction des besoins constatés.

Les premiers résultats sont attendus pour l'été 2025.

### INDICATEURS 2024

**380 signalements  
propreté / mois soit  
79% des remontées  
sur « Vitry ma rue »**

(330 en 2023)

**3 170 habitants  
sensibilisés par la  
brigade propreté**

(5 265 en 2023)

**100 participants aux 5  
opérations de  
nettoyage citoyen**

(260 participants en 2023)

**Environ 1 500 enfants  
de 5 écoles sensibilisés  
à la propreté urbaine**

(1 600 enfants en 2023)



La brigade propreté

# Améliorer le cadre de vie sur l'espace public

## Optimisation des interventions du service Propreté urbaine

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, un nouveau marché a été passé pour le nettoyage de la ville ; la ville est découpée en 3 secteurs géographiques, 2 sont confiés aux prestataires et un à la régie municipale. Les interventions sont optimisées en maintenant un niveau d'intervention élevé dans les secteurs à fort enjeu (denses et plus salis) et en réduisant le niveau d'intervention dans les secteurs peu sales.

## 4 opérations de nettoyage renforcé

4 opérations de nettoyage renforcé ont été mises en œuvre en 2024 sur l'avenue Manouchian et la rue Péri, l'avenue Albert Thomas, la rue Gerard Philipe, et les rues Champollion-Fraternité. Le stationnement y a été interdit pour permettre aux équipes techniques de nettoyer de façon approfondie les trottoirs, chaussées et places de stationnement.

## Lutter contre la pollution par les mégots

Dans le cadre de la contractualisation avec Alcome, éco-organisme en charge des mégots, la ville s'équipe en cendriers de rue ; une première installation de 22 cendriers de rue a eu lieu en décembre 2024. En parallèle, les agents de la Brigade Propreté distribuent à proximité des cendriers de poche et échantent sur les bons gestes à adopter pour jeter son mégot. Enfin, une campagne de communication a été déclinée sur les supports Decaux. L'objectif est une réduction des mégots de 40 % d'ici 2027.

## La libération de l'espace public par la suppression des bacs

Le développement de conteneurs d'apport volontaire dans les espaces privés permet de libérer l'espace public de la présence des bacs roulants et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

A fin 2023, 8 résidences totalisant plus de 2 100 logements bénéficiaient de ce mode de collecte des déchets. En 2024, 2 nouvelles résidences (280 logements) ont été équipées par ce dispositif.

En 2024, 6 conteneurs d'apport volontaire dédiés aux grands cartons étaient en service dans des zones commerçantes du territoire communal.

L'année 2024 a été marquée par la mise en service de 18 bornes de collecte pneumatique dans le groupe Valophis – Les Montagnes (quartier Commune de Paris), raccordant ainsi plus de 400 logements supplémentaires au système de collecte des déchets par aspiration.

## INDICATEURS 2024

**4 opérations de nettoyage renforcé**

**Lutte contre les mégots :  
22 cendriers de rue installés**

**Implantation de points d'apport volontaire de déchets:  
2 400 logements équipés (+ 280 logements)**



*Campagne décembre 2024 – lutte contre les mégots*



# Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge

*La Ville encourage la participation de tous les enfants et des jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et une pratique artistique ou culturelle. Initié en 2020, le parcours Graines de culture est destiné aux enfants des écoles maternelles de Vitry, en lien avec les équipements culturels de la Ville.*

## L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle constitue un levier de long terme pour garantir à chacun, à tout âge et dans tous les territoires, le respect de ses droits culturels et la pleine possibilité de participer à la vie artistique et culturelle. Elle représente donc un instrument puissant au service de l'égalité des chances. Pour atteindre ce dernier, la présence des arts et de la culture à l'école est fondamentale.

## Un exemple d' EAC à Vitry : le parcours Graines de culture

Initié en 2020 par la Ville, le parcours Graines de culture destiné aux enfants des écoles maternelles a pour objectif de favoriser :

- une approche des lieux culturels de la ville et de leur activité,
- l'implantation d'équipes artistiques au sein d'écoles maternelles,
- une rencontre avec la pratique artistique, en relation avec des artistes
- une élaboration du parcours avec les enseignants,
- le lien avec les familles et les équipes des centres de loisirs maternels.

## Graines de culture 2024, concrètement c'est quoi ?

- Un projet artistique transversal proposé aux écoles maternelles Marcel Cachin et Pierre Kergomard : après avoir mobilisé en 2022-23 la compagnie 'Un château en Espagne' avec la création du spectacle "Merveilles", c'est le projet Les Joues Roses de la Compagnie Kokeshi qui a été retenu en 2023
- Une formation transversale Ville / Education nationale pour les équipes éducatives.
- Des ateliers pour enfants en lien avec 4 équipements culturels de la ville (Cinéma, Théâtre, Bibliothèque et Galerie Municipale)
- Des ateliers pour les enfants du Parcours, dans les écoles, dispensés par une intervenante-danseuse de La Cie Kokeshi
- La présentation du spectacle Les Joues Roses au Théâtre Jean-Vilar
- Un carnet de découverte (collecte de matières, dessins, photos...) pour partager, en classe et en famille, la «mémoire» du parcours, intégré par l'enseignant.e au projet de classe.
- Des créations d'objets (Matriochkas) réalisés en classe avec les enseignants
- Un goûter-restitution à La Galerie Municipale avec l'ensemble des enfants et des familles du parcours, en fin d'année scolaire, pour partager le projet sous forme d'exposition dans le cadre de l'Art en Action.



## INDICATEURS 2024

### Education artistique et culturelle :

2023 : 3 831 enfants en  
maternelle, 5 910 enfants en  
élémentaire

**Nombre d'enfants  
concernés en  
2024:**

**Maternelle : 3 870**

**Elémentaire : 5 950**

**Centres de loisirs  
maternels : 1 080**

**Centres de loisirs  
primaires : 1000**

**100% des enfants ont  
bénéficié de l'EAC en  
maternelle**

### Graines de culture :

2023 : 7 classes de  
2 écoles maternelles, soit environ  
149 enfants

**2024 : 7 classes de 2  
écoles maternelles,  
soit 147 enfants**



## Favoriser l'épanouissement de chacun.e dès le plus jeune âge

*La Ville intègre les enjeux de lutte contre les stéréotypes de genre dans l'accueil des structures de la petite enfance afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir. Elle agit également en faveur du lien familial et social par l'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), nouvel espace de rencontres, d'écoute et d'échange pour les parents et leurs jeunes enfants à Vitry.*

## La lutte contre les stéréotypes de genre dès la petite enfance

Les stéréotypes et les préjugés liés au genre s'impriment dans l'esprit des individus dès l'enfance. Ils déterminent les jouets avec lesquels les enfants jouent, les matières qu'ils étudient, toute leur expérience de l'éducation et leur vie et carrière futures. La charte nationale d'accueil du jeune enfant précise pourtant : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Cette thématique est donc une composante essentielle de la qualité de l'accueil du jeune enfant, des adolescents et des parents dans les crèches, haltes garderies, services de Protection maternelle et infantile (PMI) et centres de santé sexuelle (CSS). Dans ce contexte, a été organisée, à destination de l'ensemble des agents de ces structures, une journée pédagogique le 6 juin 2023 sur la lutte contre les stéréotypes de genre, en partenariat avec le centre Hubertine Auclert, auquel la ville est adhérente.

Cette journée a accueilli 130 agents et s'est déroulée en une conférence le matin, présentée par le centre Hubertine Auclert, puis en des ateliers d'échanges en petits groupes l'après-midi, animés par les responsables des structures et tiers intervenants (psychologues, psychomotriciennes). Un document de restitution a été diffusé auprès des professionnel.le.s.

Le travail s'est poursuivi en 2024 au sein de chaque structure. Sont en projet la mise en place d'une exposition à destination des familles et la création d'un livre qui sera distribué aux enfants.

## L'accompagnement à la parentalité

Ouvert en janvier 2023, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un accueil anonyme, confidentiel, en libre accès, sans inscription et gratuit. Il offre un temps d'écoute et de socialisation aux enfants âgés de 0 à 6 ans en présence de leurs parents ou adultes encadrants. Trois séances sont proposées chaque semaine, les lundi, mercredi après-midi et samedi matin. Deux professionnelles de la petite enfance diplômées et formées accueillent les enfants et les familles lors de chaque séance.

L'objectif du LAEP est de favoriser le lien familial et social. En permettant aux parents de se rencontrer et d'échanger, il favorise l'épanouissement des relations parents/enfants. Les enfants, en présence des adultes qui les accompagnent, rencontrent d'autres enfants, partagent des moments de jeux, découvrent les règles de vie en société et acquièrent ainsi de l'autonomie, se préparent à la séparation. Les parents peuvent, s'ils le souhaitent, jouer avec leurs enfants, échanger avec d'autres parents, se rencontrer, faire une pause dans leur quotidien. Ce dispositif rencontre un succès croissant.



Séminaire du 6 juin sur la lutte  
contre les stéréotypes de genre

## INDICATEURS 2024



**Lieu d'Accueil**  
**Enfants-Parents :**

## Plus de 1 400 familles accueillies

**Plus de 1 800 enfants  
sur 116 accueils,  
15 enfants par accueil**

(11 en 2023)



# Faire participer les Vitriots aux Jeux Olympiques et Paralympiques

La ville a souhaité permettre aux Vitriots de participer pleinement à cette grande fête fédératrice qu'ont été les Jeux Olympiques et Paralympiques, permettant ainsi de renforcer la cohésion sociale.

En partenariat avec la MGP et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), elle a distribué plus de **2 300 places** pour assister à des compétitions.

## Le passage de la flamme olympique, un moment fort de convivialité

Le dimanche 21 juillet la flamme olympique passait à Vitry ; la ville avait organisé pour l'occasion un village associatif et sportif sur la place du marché et l'avenue Henri-Barbusse, mettant à l'honneur les associations de la ville et permettant à toutes et tous de s'essayer à différentes disciplines ; allant du Stunball, au basket à 3, en passant par l'escalade, l'athlétisme, l'escrime, sans oublier le e-sport. La parade olympique des enfants, portant un message de paix, aboutissait également au village sportif.

Cet événement festif a rassemblé des milliers de Vitriots.

## Les Jeux Olympiques, du 24 juillet au 11 août 2024

La ville a distribué près de **1 500 places**, pour assister à 20 épreuves se déroulant en Ile-de-France, à Lille, Marseille et Lyon.. Ces places ont été données à 21 associations et à 123 jeunes des centres de loisirs et centres de quartier de la ville.

Plus de 200 jeunes vitriots ont pu assister à des épreuves à Marseille et Lyon dans le cadre de séjours vacances.

Le sport féminin a été particulièrement mis à l'honneur : 45% des places distribuées pour des compétitions féminines, 23% pour des compétitions mixtes et 32% pour des compétitions masculines.

## Les Jeux Paralympiques, du 28 août au 8 septembre 2024

La ville a permis à **800 personnes** d'assister à 11 épreuves ainsi qu'à la cérémonie d'ouverture.

Les places ont été distribuées à 12 associations et 14 centres de loisirs et de quartier.

### INDICATEURS 2024

#### Jeux olympiques

**1 500 places**

#### Jeux paralympiques

**800 places**



# UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

## UNE VILLE PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

1. Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s   ..... p 43
2. Renforcer la cohésion entre générations par la cohabitation   ..... p 44
3. Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie   ..... p 45
4. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap   ..... p 46
5. Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation   ..... p 47
6. Contribuer au développement durable au Mali et en Palestine – renforcer le vivre ensemble et la culture de paix   ..... p 49

# Favoriser l'accès au logement pour tou.te.s

*La Ville mène depuis de nombreuses années une politique forte en matière de solidarité, visant à lutter contre les inégalités et soutenir les initiatives permettant l'accès de tous aux droits sociaux et à de meilleures conditions de vie. En cohérence avec sa politique en faveur des logements sociaux, elle mène depuis 2022 une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Elle continue également son action en faveur du relogement des résidents dans le cadre de la réhabilitation du foyer Manouchian.*

## Une campagne de mobilisation pour le logement pour tous

La Ville est mobilisée depuis plusieurs années sur la question du logement via des documents cadres et réglementaires tels que le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi) ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui imposent la réalisation de 40% de logements locatifs sociaux dans tous programmes de construction de plus de 2000 m<sup>2</sup> de Surfaces de Planchers. La Ville a aussi mis en œuvre des chartes promoteur et bailleur social imposant des prix plafonnés et visant une prise en compte des besoins exprimés par les habitants via les dossiers de demande.

En 2022, la Ville a engagé une grande campagne de mobilisation en faveur du logement pour tous les Vitriots. Depuis 2022, un forum logement est organisé chaque année. En 2024, le forum a été ouvert aux promoteurs immobiliers qui avaient des programmes accompagnés par la Ville en cours de commercialisation.

Face à ce constat, la Ville a décidé d'engager un plan d'action avec les bailleurs sociaux par la signature d'une convention partenariale qui prévoit notamment l'adhésion au dispositif régional « échanger Habiter » et la mise en place d'un plan d'action inter-bailleurs afin de faciliter la rotation au sein du parc social. Un avenant à la convention avec l'Agence Départementale d'Information (ADIL) sur le logement permet aussi la création d'une nouvelle permanence pour accompagner les familles dans la constitution de leur dossier « Droit au logement Opposable » (DALO).

## La réhabilitation du foyer de travailleurs migrants Manouchian

Le foyer Manouchian de Vitry est inscrit au Plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants. Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés a décidé la reconstitution de la capacité d'accueil du foyer et la création de 2 résidences sociales financées par l'État, Action logement, la Ville et le Conseil Départemental et l'ADEF. L'ADEF est le maître d'ouvrage et gestionnaire des 2 résidences de 260 logements chacune, attribués en priorité aux résidents du foyer historique.

L'emménagement dans la première résidence située entre les avenues Blériot et Geffroy s'est déroulé en juin 2021. La seconde résidence consiste en une opération de démolition reconstruction du site historique en deux phases, dont le premier bâtiment a été livré en 2024 et le deuxième est prévu pour août 2026.



Forum logement du 18 mars 2023

### INDICATEURS 2024

#### Forum logement :

**Plus de 500  
participants au forum  
du 6 avril 2024**

#### Réhabilitation du Foyer Manouchian

**Nombre de  
relogements :**

- **89 en logement social familial dont 33 en 2024**
- **1 en résidence sociale externe**
- **36 autres sorties**



# Renforcer la cohésion entre générations

*Créer des liens entre génération de Vitriots est un objectif de la municipalité, pour favoriser le vivre ensemble. La cohabitation intergénérationnelle permet de renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées tout en facilitant l'accès au logement des jeunes. La participation des retraités à des rencontres avec les enfants, est également créatrice de liens entre générations de Vitriots.*

## L'habitat intergénérationnel en résidence autonomie

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) accueille de jeunes étudiants répartis dans les 4 résidences autonomie, dans le cadre d'un dispositif de cohabitation intergénérationnelle mis en place avec le groupe SOS Seniors.

Ainsi 10 jeunes habitaient en résidence autonomie en 2024

Chaque année, les jeunes bénéficiant de logements au sein des résidences proposent à la fois des animations à Pâques, en été, en automne et à Noël mais également des activités récurrentes. Celles-ci sont programmées à l'avance dans le but de créer une routine d'animation auprès des résidents. Ainsi pendant les permanences du soir et du weekend, ces derniers peuvent par exemple visionner des films, faire des puzzles, des jeux de société etc.

## Favoriser la cohésion entre générations

Plusieurs rencontres entre les enfants de l'école Makarenko B et les résidents de la résidence Lucien Français ont eu lieu sur la résidence autour de l'atelier chant qui est proposé mensuellement. Les enfants et les retraités ont pu apprendre à se connaître.

Ces moments de partage ont permis de créer du lien différemment et avec un public plus jeune.

## La participation des retraités aux Jeux du Val de Marne

Jeunes, moins jeunes, valides, en situation de handicap, athlètes de haut niveau ou sportifs amateurs... Tout le monde doit pouvoir avoir accès au sport. C'est dans cette logique de "sport pour tous" que les Jeux du Val-de-Marne sont organisés chaque année avec un public important qui comprend de nombreux enfants qui y participent dans le cadre scolaire.

Afin de favoriser l'intergénérationnel, la Ville a proposé pour la troisième année consécutive aux retraités de se joindre à l'évènement. Au total, 60 retraités ont participé aux Jeux du Val de Marne organisés du 3 au 14 juin 2024. 5 activités sportives leur étaient proposées : parcours multisports, parcours d'orientation, biathlon, molky et le grand jeu « 7 familles des sports ».

### INDICATEURS 2024

Habitat  
intergénérationnel  
en résidence  
autonomie:

**Nombre de jeunes**  
**dans les résidences :**

**2024 : 10 jeunes**

2022 : 11 jeunes

2023 : 11 jeunes

Association des  
retraité.e.s aux jeux  
du Val de Marne :

**60 retraité.e.s**

**5 activités**  
**proposées**





# Accompagner les jeunes Vitriots dans leur parcours vers l'autonomie

*L'action municipale en direction de la jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur réussite, tout en les soutenant dans leurs projets vers l'autonomie. Pour favoriser les rencontres, la Ville continue de développer des initiatives hors les murs, au sein des quartiers. Des événements ludiques sont aussi organisés pour développer la confiance en soi et l'estime de soi indissociables d'un parcours vers l'autonomie.*

## Hors les murs : les micro-forums thématiques

En 2024, des micro-forums thématiques ont été organisés dans différents quartiers de la ville afin de rencontrer les jeunes dans leur environnement. L'objectif est d'accompagner au plus près les demandes des jeunes Vitriots en leur permettant de rencontrer en direct les acteurs pouvant y répondre, employeurs ou autres partenaires en lien avec le thème. Au total, 110 jeunes âgés de 18 à 30 ans sont venus à 2 micro-forums :

- Mercredi 7 février de 14h à 20h à la Maison de la jeunesse sur le thème de l'orientation scolaire, Parcours sup : 40 jeunes
- Mercredi 3 Avril de 15h à 19h Esplanade de la Mulâtresse solitude centre-ville sur le thème des jobs d'été : 70 jeunes

## Hors les murs : Biennale des ateliers vidéo-photo

En 2024, la biennale a été relancée après 4 années de pause (suite COVID) ; cet événement vise à exprimer, au travers de supports multimédia des témoignages affirmant l'expression artistique. Une exposition a été organisée du 4 au 20 octobre à la Galerie Municipale et a rassemblé 721 participants.

## VITRY LANTA 2024 4<sup>ème</sup> édition

Inspiré du célèbre jeu télévisé Koh-Lanta, VITRY LANTA a pour objectif d'apporter à la jeunesse de Vitry des moments ludiques et sportifs sur des axes forts que sont la confiance en soi, l'estime de soi, l'esprit collectif, le lien intergénérationnel, l'entraide et le dépassement de soi. Il permet également de partager les valeurs du sport.

Au total, 13 épreuves se sont déroulées les 5, 6 et 7 juillet au Complexe Sportif Gosnat et au Parc départemental des Lilas : 8 équipes de 8 adultes âgés de 18 ans et plus, ont participé aux épreuves. Pour favoriser la mixité, une fille au minimum était requise dans chaque équipe. Lors de la dernière journée d'épreuves, les 4 équipes qualifiées se sont affrontées lors d'une course.

## MEET UP 2<sup>ème</sup> édition

Les meet-up ont été pensés pour partager des expériences, des connaissances ou des compétences autour de sujets très divers : l'art, l'entrepreneuriat, les problématiques sociales, etc... Cette action offre un espace où chacun peut apprendre des autres, par des présentations formelles ou par des discussions informelles entre participants et apprendre davantage sur le parcours de la personne (célébrités ou anonyme).

- . 19 avril à la maison de la jeunesse : Rencontre avec LECK, un artiste vitriot de la scène musicale Rap : 15 participants
- . 24 novembre au Théâtre Jean Vilar : Rencontre avec Lilian Thuram autour de son livre : « La Pensée Blanche » : 200 participants



## INDICATEURS 2024

### Micro-forums thématisés :

**110 participants**

(60 en 2023)

### Biennale vidéo photo

**721 participants**

### Vitry Lanta :

**13 épreuves**

**64 participants**

### Meet up:

**2 événements**

**215 participants**

# Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

*La ville mène depuis de nombreuses années une politique active en direction des personnes handicapées, pour favoriser la mobilité, l'accès à la culture, au sport, aux vacances, et permettre l'insertion professionnelle.*

## Elaboration d'un schéma directeur d'accessibilité

Dans la perspective de l'amélioration du cadre de vie de tou-te-s sur l'espace public, la Ville a amorcé depuis début 2024 l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA). Cette démarche vise notamment à proposer un schéma cohérent avec des priorités d'actions à mener et en adéquation avec les possibilités actuelles de la Ville. Celle-ci doit contribuer au développement d'une culture commune de l'accessibilité. Globale, elle concerne notamment l'accès de tous les Vitriots au patrimoine bâti, à la voirie et aux espaces publics de la Ville.

## Favoriser l'accès à la culture

. **Le dispositif « Culture Relax »** propose des séances aux 3 cinés Robespierre et des représentations au Théâtre Jean Vilar dans un environnement bienveillant et chaleureux où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et respecté tel qu'il est. En 2024, 10 séances Ciné Relax et 8 représentations Théâtre Relax ont été organisées.

. **L'accès gratuit pour douze séances par an aux 3 Cinés Robespierre** aux personnes titulaires du Pass 3 Cinés, accordé sur justificatif de reconnaissance MDPH et à l'accompagnateur sous certaines conditions peuvent bénéficier de 12 séances gratuites par an. En 2024, 84 Pass 3 Cinés ont été remis par le secteur Handicap.

. **L'accès gratuit au théâtre Jean Vilar**, à un spectacle par an, à chaque enfant reconnu en situation de handicap par la MDPH et à son accompagnateur majeur. Spectacle au choix dans la programmation du théâtre.

## Favoriser l'accès au sport

La Ville organise durant les vacances scolaires, des stages de sport adapté destinés aux jeunes Vitriots de 5 à 20 ans en situation de handicap psychique ou mental ou ayant des troubles du comportement. En 2024, le secteur Handicap a proposé 3 stages de sport adapté (vacances d'hiver 2024 : stage d'aisance aquatique ; vacances de printemps 2024 : stage autour du savoir rouler ; juillet 2024 : stage d'aisance aquatique). Au total, une quinzaine d'enfants a pu participer à au moins l'un de ces stages.

## Favoriser le droit aux vacances

La Ville facilite les départs en séjours de vacances adaptés, bénéficiant d'un agrément, aux enfants et adultes (notifiés par la MDPH), grâce à une participation financière qui peut être accordée sous critères. En 2024, 26 aides ont été accordées pour un total de 35 219 €.

## Favoriser l'insertion professionnelle

Depuis novembre 2020, la Ville participe à l'initiative du Duo day. Cette action vise à permettre à des personnes en situation de handicap de découvrir l'univers professionnel d'un agent municipal volontaire pendant une journée, et plus largement de sensibiliser tous les publics sur les enjeux de l'insertion professionnelle de tou-te-s. L'édition 2024 qui s'est tenue le jeudi 21 novembre a permis de réunir 14 duos.

### INDICATEURS 2024

#### Culture

10 séances ciné-relax

8 représentations théâtre-relax

84 pass ciné

#### Sport

15 enfants

#### Vacances

26 personnes aidées

35 219 € d'aides

#### Insertion professionnelle

14 duos



Duo day le 21 novembre

# Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

*La Ville mène, de longue date, une politique locale de santé importante en liaison avec tous les partenaires intervenant sur le territoire. Elle dispose de nombreuses structures dans ce secteur (centre municipal de santé, centre médico psycho pédagogique, centres de protection maternelle et infantile, etc.) ainsi que d'un service promotion de la santé en charge notamment du pilotage du contrat local de santé révisé 2023-2028.*

## Révision du Contrat Local de Santé CLS

Le CLS cadre la politique portée par la ville qui vise à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Il permet de rassembler l'ensemble des acteurs locaux pour mettre en oeuvre des actions de promotion de la santé, notamment auprès des personnes les plus vulnérables. Le CLS 2023-2028 a été signé le 5 novembre 2024 avec l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, la Communauté Territoriale de Santé (CPTS) de Vitry-sur-Seine, pour la mise en place de 15 fiches actions.

## Le développement des Compétences Psycho-sociales

Les compétences psycho-sociales sont les habilités d'une personne à faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne, elles peuvent être développées tout au long de la vie. Une formation de deux jours autour des CPS et des émotions, assurée par COMITYS, a permis à 12 animateurs de centres de loisirs) de se doter d'outils pour mieux appréhender les comportements des enfants.

Un programme de massages à l'école (MISP) a été développé : 250 élèves de primaire (dont 210 en REP) ont bénéficié du programme MISP de 5 séances pour apprendre une routine à reproduire chaque jour en classe dont l'objectif est de :

- . Créer un climat scolaire favorable aux apprentissages
- . Améliorer les capacités de concentration
- . Développer le respect de soi et des autres
- . Lutter contre le harcèlement scolaire

Des ateliers sur les émotions et la confiance en soi ont été réalisés, dont 2 ateliers sur les émotions auprès d'enfants (CLM et centre social) et 1 atelier sur la confiance en soi avec les "ambassadeurs de la santé" d'Unis-Cité.



*Mise en place d'une routine de "massage à l'école" pour favoriser le climat scolaire, le consentement et la concentration*

*Signature du Contrat Local de Santé le 5 novembre*

## INDICATEURS 2024

### Signature du CLS

**Le CLS signé par les partenaires le 5 novembre 2024**

**15 fiches actions**

### Compétences psycho-sociales

**250 élèves ont pu bénéficier du MISP**

**. 12 animateurs ont été formés aux émotions**

**. 29 enfants ont participé à des ateliers sur les émotions**



# Améliorer la santé de tous par l'accès aux soins et la sensibilisation

## Activité physique adaptée et alimentation

Depuis 2024, des ateliers d'Activité Physique Adaptée (APA) sont mis en place au Centre Municipal de Santé pour les seniors :

- Deux parcours de 10 séances autour de la diététique et des exercices d'activité physique (équilibre, proprioception, renforcement musculaire, mobilité, souplesse, stratégie de relevé de chute), animées par une enseignante APA et une diététicienne ont pu bénéficier à 24 seniors ;
- Les ateliers « + de pas » ont permis à 13 seniors de pratiquer une activité physique en extérieur, en compagnie d'une enseignante APA au parc du Coteau. L'atelier était composé d'une conférence d'une heure et de cinq séances d'une heure trente d'APA.

Depuis deux ans, le parcours "mangeons, bougeons sain et durable" permet à des élèves de CM1/CM2 de bénéficier d'une sensibilisation, pour encourager à la pratique d'activité physique et d'une alimentation respectueuse de l'environnement. Ainsi, 5 classes ont pu bénéficier de 2 ateliers autour de l'alimentation saine et durable, 1 atelier autour de l'importance de l'activité physique et 1 séance sur les mobilités douces et leurs bienfaits sur la santé et la planète.

## Accès aux droits et aux soins

L'association Rejoué aide les personnes éloignées de l'emploi en leur proposant une activité ainsi qu'un accompagnement dans leur projet professionnel. Suite au suivi des salariés, les encadrants ont noté un manque de connaissances autour des services et droits liés à la santé ainsi que des problèmes d'estime de soi. Pour répondre à ces besoins, le service promotion de la santé est intervenu auprès de 10 salariés de l'association à travers un projet transverse visant à :

- Sensibiliser les participants sur les comportements favorables à la santé
  - Améliorer les connaissances en termes d'accès aux droits et aux soins afin de favoriser une meilleure appropriation du système de santé
  - Renforcer l'estime de soi des participants afin de favoriser une perception positive de soi-même
- Ce projet sera renouvelé pour l'année 2025.

Dans le cadre de la Semaine Nationale de Prévention du Diabète, 5 actions de sensibilisation, dont deux avec du dépistage, se sont déroulées dans différents lieux de la ville (centre social, résidence autonomie, CMS...). Au total 94 personnes ont été sensibilisées et 42 ont fait le test du dépistage du diabète.

### INDICATEURS 2024

#### Activité physique adaptée et alimentation

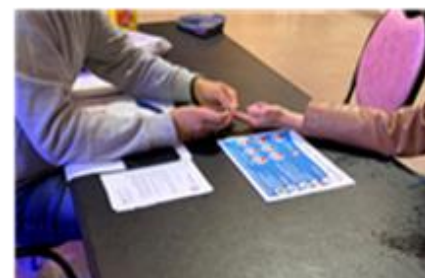
**2 parcours de 10 séances pour 24 seniors**

**13 participants aux ateliers " + de pas "**

#### Accès aux droits et aux soins

**5 séances de sensibilisation auprès des plus fragiles**

**Prévention diabète :  
. 42 personnes ayant fait le test de dépistage du diabète  
. 94 personnes sensibilisées**



*Sensibilisation le 3 juin à la Mairie de Vitry-sur-Seine pendant la Semaine Nationale de prévention du Diabète.*



## Contribuer au développement durable au Mali et en Palestine Renforcer le vivre ensemble et la culture de paix

*La Ville de Vitry s'est engagée depuis longtemps dans des actions de coopération décentralisée, avant même la reconnaissance du rôle fondamental des collectivités dans la politique française d'aide publique au développement avec la loi de programmation du développement solidaire et de la lutte contre les inégalités mondiales adoptée en 2021.*

### Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville de Vitry et l'association Coopération Vitry Mali CVM

Au Mali, l'aide humanitaire et l'aide au développement des services sociaux de base maliens est assurée essentiellement par le biais de la coopération décentralisée pour plus d'un tiers de la population. Dans ce cadre, la poursuite du partenariat entre l'association « Coopération Vitry Mali » et Vitry constitue un outil efficace d'aide publique au développement. Depuis le début de cette coopération dans les années 1990, de nombreuses opérations ont été menées et poursuivies.

Cette coopération durable prend la forme d'une convention pluriannuelle votée par le conseil municipal et définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée. Un avenant précise chaque année, avant le vote du budget primitif, la participation communale à la convention. Cette contribution s'élève à environ 58 000 euros en 2024.

### Coopération entre Vitry, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) et Jéricho

Le Séminaire «Bilan et Perspectives de la coopération décentralisée du 6 décembre 2024 à Pantin au siège de la FSGT, a regroupé 11 collectivités palestiniennes, 8 collectivités françaises, ainsi que des animateurs et professionnels travaillant dans le cadre de la formation des animateurs sportifs. Entre 90 et 120 personnes ont ainsi pu partager des expériences et améliorer les pratiques.

#### INDICATEURS 2024

##### Vitry Mali

**Contribution  
municipale d'environ  
58 000 €**

##### Vitry, la FSGT et la ville de Jéricho :

**Contribution  
municipale d'environ  
13 000 €**

### Renforcer le vivre ensemble et la culture de paix dans les villes

Vitry est déterminée à agir pour promouvoir la culture de Paix, pour bâtir des sociétés égalitaires, fondées sur des institutions fortes, responsables, efficaces et inclusives à tous les niveaux. Compte tenu de l'actualité internationale, l'urgence est à multiplier les espaces de visibilité et d'action pour des avancées concrètes et ambitieuses, en accord avec les objectifs de développement durable formulés par les Nations Unies.

Dans cet objectif, la Municipalité a organisé une **Conférence Internationale pour la Paix, du 19 au 21 juillet 2024** à l'Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine, en marge du passage de la flamme olympique.

Cette initiative, construite conjointement avec le Mouvement de la Paix, de l'A.F.C.D.R. P - Maires pour la Paix France, ICAN France, des universitaires, des représentants des Nations Unies à Genève, des personnalités du monde associatif et olympique, a donné l'occasion d'aborder les enjeux liés :

- A la diplomatie des villes pour faire face aux conflits communautaires en les actions d'intégration sociale.
- Sensibiliser les associations locales et les Vitriots à la culture de paix.



# Conclusion

Ce rapport rappelle la multitude d'actions par lesquelles nous nous engageons pour nos habitant.e.s et notre écosystème. Notre ville s'engage à son échelle pour l'avenir de l'humanité qui évolue aujourd'hui dans un monde aux ressources limitées et dont la gestion durable et responsable sera la clef de notre survie.

Face à ces défis, il est de notre devoir d'aider à construire un service public motivé par l'intérêt général et à la hauteur des exigences sociales, économiques et environnementales.

Se nourrir local, acheter responsable, trier ses déchets n'est pas qu'un engagement individuel sur des choix d'éthique ou de bien-être personnel, cela participe aussi d'un projet de société à partir du moment où nous le pensons collectivement. Face à un marché dont l'objectif de rentabilité immédiate ne peut considérer que comme accessoire la préservation de l'environnement ou la santé des consommateurs, nous avons le devoir d'imposer un projet de société dont l'objectif est le bonheur et le développement, donc la survie, de l'Humanité.

Construire cette alternative, ce nouveau monde est une nécessité impérieuse et nous restons déterminés aux côtés des Vitriot.e.s à mener cette bataille indispensable à notre présent comme à l'avenir de nos enfants.